



COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS PHASE II (PPECF II)

BMZ 2015 68 203 & BMZ 201867845



Avril 2023

11^{ème} rapport semestriel

Octobre 22 à Mars 23

Un projet cofinancé par
la République Fédérale
d'Allemagne au travers
de la KfW
Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Nicolas PERTHUISOT, expert en certification forestière
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication

- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour
Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC
Yaoundé, Cameroun
et
La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
Francfort, Allemagne et
Yaoundé, Cameroun

Contact :

Romain LORENT

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »

Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Téléphone : + 237 6 70 66 85 16

Email : romain.lorent@eco-consult.com

Skype : romain_lorent

Site web: www.ppecf-comifac.com

Les services de consultant sont apportés par :

Chef de file :

ECO Consult Sepp &
Busacker
Partnerschaft
Hersfelder Straße 17
36280 Oberaula, Allemagne
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



en association avec :

Oréade Brèche
70, Rue de l'Église
67130 Schirmeck, France
Tél. : +33 (0) 3 88 49 64 35
Fax : +33 (0) 3 88 49 66 24



TABLE DES MATIÈRES

1	RESUME DES ACTIONS DU SEMESTRE	7
2	BREF RESUME DU PROGRAMME	11
3	LES OBJECTIFS DU PPECF	17
3.1	LES OBJECTIFS ET LES GROUPES-CIBLES	17
3.2	MESURES/ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	17
3.2.1	AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place	18
3.2.2	AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée	25
3.2.3	AXE III « La communication »	44
3.3	DEMANDES DE NON OBJECTION (DNO) EN COURS	47
4	SUIVI EVALUATION DE LA CgP	49
4.1	SUIVI - ÉVALUATION	49
4.1.1	Suivi-évaluation des interventions du programme	49
4.1.2	Suivi évaluation des indicateurs du programme	50
5	TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2022 (PPECF II ET PPECF III)	53
6	RECOMMANDATIONS	69
7	RECAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	72
7.1	PRÉPARATION/SUIVI DES DNO	72
7.2	PARTICIPATION DE LA CgP AUX RÉUNIONS	73
7.3	MISSIONS DE DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DU COACHING PPECF	75

Sigles et abréviations

AAC	Assiette annuelle de coupe
ACV	Analyse du cycle de vie
AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non-objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BV	Bureau Veritas
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CgP	Cellule de gestion du PPECF
CIB	Carrefour International du Bois
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
Cnn	Contrat n° nn
CPI	Court Pénale Internationale
CU	Control Union
CW	Control Wood
CTWPDA	China Timber & Wood Products Distribution Association
DNO	Demande de non objection (KfW ou COMIFAC) portant sur un ANO
DREIC	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
EFI	European forest institute ¹
EFI(R)	Exploitation forestière à impact réduit
F&P	Fair&Precious
FAQ	Foire aux questions
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade

¹ <https://efi.int/barcelona>

FSC®	Forest Stewardship Council
FSC® -CW	FSC® -Controlled Wood
FSC® -FM	FSC® -Forest management
GES	Gaz à effet de serre
GFBC	Groupeement de la Filière Bois du Cameroun
GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupeement d'intérêt économique
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC	Haute Valeur de Conservation
ICV	Inventaire du cycle de vie
IFL	Intact Forest Landscapes (Paysages forestiers intacts)
INC	Industriel Non Concessionnaire
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (UK)
ITTO/ OIBT	International Tropical Timber Organization
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LDI	Lutte contre la déforestation importée
LKTS	Lesser Known Timber Species
LS	LegalSource (Preferredbynature)
MGR	Malaysian Grading Rules
MIT	https://www.mit.edu/
OC	Organisme de certification (Bureau Veritas, Control Union, Preferredbynature)
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
PAFC	Pan African Forest Certification
P by N	Preferred by Nature
PCI	Principes, Critères et Indicateurs des standards de gestion forestière
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PIPC	Permanent Indigenous Peoples' Committee (FSC®)
PSRF	Programme de sécurisation des recettes forestières
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RCA	République Centre Africaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo

RDUE	Règlement sur la Déforestation de l'Union Européenne
RIL-C	Reduced impact logging for climate change mitigatio
SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
SDR	Système de diligence raisonnée
TDR	Termes De Références
TTT	Tropical timber trade facility (futur programme GIZ)
TLV	Timber Legality Verification (Control Union)
TUNAC	Tunisian Accreditation Council / Conseil Tunisien d'accréditation
UE	Union européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIAG	Union forestière des industries asiatiques du Gabon
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VIE	Volontaire international expatrié
VLC	Verification of Legal Compliance
WCS	Wildlife Conservation Society

1 Résumé des actions du semestre

Composante 1 : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

- Depuis mars 22, la stratégie de l'Union européenne pour lutter contre la déforestation importée (LDI) consiste à renforcer la due diligence sur le commerce des « commodities », par de nouvelles exigences de traçabilité, telle que la géolocalisation. Pour informer les acteurs de la filière bois d'importation, le projet LIFE LEGAL WOOD de l'UE, en collaboration avec Preferred By Nature (NEPCON) Afrique vont organiser des webinaires sur le Règlement sur la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE), dans lequel, les certifications privées semblent encore reléguées à un rôle d'auxiliaires de contrôles de due diligence, avec pour risque de voir déplacer les flux commerciaux davantage vers l'Asie. Ce qu'il faut en retenir, pour la filière
 - Le règlement élargit la liste des produits bois concernés ;
 - Les produits bois importés ou commercialisés sur le marché UE doivent ne pas avoir contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts et avoir été produits de façon légale (dont la définition est élargie aux aspects sociaux) dans leur pays de production ;
 - Les opérateurs sont toujours les entreprises qui mettent des produits bois sur le marché UE, mais aussi celles qui exporte depuis le marché UE.
 - Les « grands » commerçants (autres que PME - cf. dernière page) doivent également faire preuve de diligence raisonnée ;
 - Le moyen d'évaluation reste la diligence raisonnée (collecte d'information, analyse du risque et réduction du risque), avec quelques dispositions particulières :
 - avant la mise sur le marché ou l'exportation, l'opérateur (ou le « grand » commerçant) doit soumettre une déclaration de diligence raisonnée indiquant la conformité via un Système d'Information (mis en place par la Commission Européenne),
 - la Commission Européenne a prévu une classification des pays producteurs (UE et hors UE), qui permettra d'appliquer une Diligence Raisonnée simplifiée si le pays est classifié en risque faible.
 - Dans les informations à collecter, il faut obtenir la géolocalisation de toutes les parcelles où les bois ont été produits ainsi que la date ou la période de production ;
 - Le Règlement sera applicable fin 2024 environ (mi 2025 pour les PME), et le RBUE s'appliquera encore 3 ans (selon certaines conditions).

bois² :

- La 38^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (UEAC), tenue le 28 octobre 2022 à Yaoundé, la CEMAC a annoncé un nouveau report de la date d'entrée en vigueur de l'interdiction des exportations des bois en grumes pour toute la zone CEMAC ;
- Les 2 et 3 mars 2023, s'est tenu à Libreville, le « One Forest Summit » impulsé conjointement par les présidents Emmanuel MACRON (France) et Ali BONGO (Gabon), lors de la COP 27.

² <https://www.atibt.org/files/upload/BROCHURE-RBUE-RDUE-FR-BD.pdf>

Ce sommet aura ainsi permis aux nombreux participants (Chefs d'États, Organisations internationales, institutions financières, secteur privé, ONG, organisations de populations autochtones et société civile, etc.), de partager les connaissances, et promouvoir les chaînes de valeur durables et de poursuivre les [recommandations de la Global Environment Facility](#) (GEF) sur les sources de financement innovantes en faveur du climat et de la biodiversité.

En marge de cet évènement, la délégation du Ministère de la coopération Allemande (BMZ), a pu rencontrer un panel de personnes, pour un échange sur l'avenir du secteur forestier en Afrique centrale. Ces réflexions interviennent en même temps que s'ouvre la préparation de la phase IV du PPECF. A cet effet, les « termes de référence » d'une mission d'évaluation externe des phases II et III du PPECF, ont été élaborés par la CgP, et transmis le 15 mars 23, à l'attention de la COMIFAC et de la KfW ;

- L'action du PPECF soutient la certification vérifiée tierce partie, par un accompagnement des standards de certification FSC®-FM et PAFC-BC à être reconnus commercialement par les marchés et institutionnellement par certains gouvernements d'Afrique centrale (Gabon, République du Congo). Ainsi, la certification récente de 4 nouvelles UFA chez ALPICAM/GRUMCAM au Cameroun, porte aujourd'hui, à 5,9 Mio d'ha³, la superficie totale certifiée FSC®-FM en Afrique centrale. A noter qu'une troisième subvention au Forest Stewardship Council [C236] poursuit l'objectif de délivrer une attestation pour services écosystémiques, jointe aux audits initiaux ou de surveillance⁴ ;
- Le groupe Focus-Forest de l'ATIBT suit la mise en œuvre de la motion 23 adoptée courant octobre, à l'assemblée générale du FSC à Bali ;
- Plusieurs entreprises en progression vers le certificat PAFC-BC, pourront se faire certifier dans les mois à venir par le Bureau Veritas accrédité, par le [TUNAC](#). Ces premiers audits PAFC-BC, vont par ailleurs, satisfaire la condition pour maintenir l'accréditation, de réaliser au moins un audit PAFC-BC avant le 21 septembre 2023. A noter que le PPECF finance le développement d'outils de gestion des émissions carbone pour répondre à l'indicateur 7.1 du standard PAFC-BC ;
- Un nouveau diagnostic a été réalisé courant décembre 2022 chez THANRY (STC) au Congo.

Composante 2 : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

- Le PPECF soutient la bonne gouvernance forestière en Afrique centrale, à travers le volet « respect des lois », et la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon (**C123 & C143**). Ainsi, la nouvelle version 7 du logiciel SMART (**C150**) à présent achevée, va pouvoir être diffusée aux entreprises, dans une formation « faune » en cours d'instruction à la KfW [DNO n° 318] ;

³ Cette superficie atteint 6,2 Mios d'hectares avec les concessions récemment certifiées PAFC-BC. L'indicateur de la convention BMZ 2018 67 845 est ainsi dépassé de 20 %.

⁴ Les concessionnaires PALLISCO au Cameroun, IFO au Congo, et CEB et Rougier au Gabon, collaborent à des tests de terrain, couvrant trois services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants).

- L'application <Assistant numérique de contrôle>, a fait l'objet d'une formation à Libreville, au siège de l'UFIGA, du 8 au 10 février 2023. Le premier module <EFIR> entre donc, en phase de tests sur le terrain, et si l'appropriation du module <EFIR> est effective par les entreprises, d'autres modules tout aussi importants <HSE, PACL>, pourront être développés ;
- Sur le volet « relations avec les communautés », les résultats du contrat [C193] conclu avec le bureau ETICWOOD, pour la revalorisation d'une filière cacao [*chez CIB-Olam (Gabon), CFT (en RDC) et Pallisco (Cameroun)*], semblent rencontrer les attentes des producteurs engagés dans une production « zéro déforestation⁵ ;
- Trente-cinq (35) entreprises se sont inscrites à l'appui « coaching » pour un total de 10 284 199 ha de superficie. Au 31 mars 2023, vingt-six (26) entreprises ont été diagnostiquées pour un total de 8.580.818 ha, et le processus d'appui coaching a été réellement engagé pour treize (13) d'entre elles, soit 4.614.802 ha⁶ de superficies forestières. En outre, six (6) entreprises⁷ se sont à nouveau réengagées dans un processus de coaching pour obtenir un certificat de niveau « Gestion Durable » (souvent PAFC-BC), avec à terme, un dépassement de superficies gérées durablement de 1,5 Mios d'ha par rapport à l'indicateur assigné par la convention de financement BMZ 2018 67 845 ;
- En aval de la filière, l'analyse des flux commerciaux européens, montre qu'il existe une demande pour le bois tropical qui n'est actuellement pas satisfaite. Il existerait donc des opportunités pour le développement d'essences moins connues : l'Okan et le Fraké ont déjà fait leurs preuves sur le marché européen, et sont désormais acceptées. En outre, la compagnie CBG au Gabon a obtenu un appui du PPECF pour promouvoir le Gombe (C222 et le groupe INTERHOLCO a également sollicité le PPECF en mars 2023, pour promouvoir deux nouvelles essences, le Kanda et le Limbali ;
- A travers un appui du PPECF, Nature+ et Gembloux agro-biotech ont effectué une analyse du statut de vulnérabilité de 19 espèces exploitées pour leur bois d'œuvre⁸. Sur dix-neuf espèces étudiées, trois essences présentent un risque de diminution de plus de 30% de leur population et ont été classées vulnérables. La mauvaise exploitation de l'étude par la filière, n'a donc pas pu empêcher la CITES de classer en annexe 2, le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*) et le Doussié (*Azelia bipindensis*). Ceci démontre la nécessité de réaliser périodiquement et de façon suffisamment anticipée, des évaluations de vulnérabilité, pour éviter des classements CITES inappropriés. A noter que l'ATIBT s'est engagée à faire réviser ce classement avec l'appui du collectif Fair&Precious, l'enjeu étant la survie du modèle économique certifié durable des opérateurs certifiés et de possibles conséquences graves sur le plan environnemental et social, si les meilleures entreprises venaient à fermer ;

⁵ En première année, 8 tonnes de fèves de qualité, traçables et zéro-déforestation, produites par une trentaine de cacaoculteurs.

⁶ Cette différence observée entre les surfaces diagnostiquées et les surfaces en cours de certification, s'explique en partie par la difficulté pour certaines entreprises de consentir aux investissements nécessaires.

⁷ L'entreprise BSO (294.829 ha au Gabon) a déjà obtenu son certificat « Gestion durable » suivant le référentiel PAFC-BC.

⁸ Ce travail a mobilisé des données d'inventaires forestiers sur près de 22 millions d'hectares et sur des données issues de plus de vingt ans de recherche sur la dynamique forestière en Afrique centrale menées par le collectif Dynafac.

- Une Commission ATIBT « Marketing & Biodiversité » a été constituée. Son animation a été confiée aux bureaux TERE, ETICWOOD et BFConsult. Par ailleurs, l'ATIBT s'est rapprochée de l'OBC (Organization for Biodiversity Certificates) afin de promouvoir, une approche plus large que la composante carbone ;
- Le guide de certification est à présent achevé et le bureau BFConsult va pouvoir le mettre en ligne⁹, en trois langues (français, anglais et mandarin), avec comme outil de navigation, une infographie qui facilitera sa consultation, pour les différents responsables d'une cellule de certification [ANO n° 257 & n° 330].

Composante 3 : Renforcer la communication sur l'exploitation industrielle responsable

Le programme marketing continue de s'articuler autour de trois axes :

- Le marketing d'image pour modifier l'opinion publique, a priori négative sur la filière bois du bassin du Congo vers une perception plus positive dans le maintien du couvert forestier et ses effets sur le climat et la biodiversité ;
- Le marketing de marché, notamment dans le cadre d'une nouvelle subvention accordée à l'ATIBT [C259] courant mars 23, pour rédiger un guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) des produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo ;
- Le marketing d'influence, pour démontrer la nécessité de déployer le plus largement possible la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo. Pour mémoire, la mission diplomatique conduite par l'ATIBT, à l'initiative du PPECF, a permis de réintroduire les bois tropicaux certifiés « Gestion durable » dans les appels d'offres de la SOLIDEO à l'occasion de la construction des ouvrages pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Ensuite, l'ATIBT a multiplié, en 2022, les prises de parole dans les médias, forums et rencontres institutionnelles et professionnelles pour promouvoir la certification et le développement d'une finance « verte » afin de pérenniser le modèle économique des opérateurs, soutenir les populations et développer les services écosystémiques.

⁹ Sur la plateforme de l'ATIBT, suivant un accord convenu entre la COMIFAC et l'ATIBT.

2 Bref résumé du Programme

Présentée comme une alternative au boycott des bois tropicaux soutenu par de nombreuses ONG environnementales depuis la conférence de Rio en 1992, la certification forestière se base sur un engagement volontaire des entreprises privées du secteur forestier (exploitation, transformation, distribution) à respecter un « cahier des charges » et de faire vérifier par une tierce partie (audit), la réalité de la conformité de l'exploitation au standard choisi¹⁰.

Rappelons que, dans le bassin du Congo, la certification a voulu opposer à la société civile et aux ONG environnementales et sociales, une attestation de « gestion responsable » et, par-là, un accès facilité à certains marchés à travers une préférence des acheteurs et des consommateurs finaux, notamment les marchés publics où la traçabilité et la différenciation par rapport au bois illégal ou informel est exigée.

Ainsi, à partir de 2004/2005, la certification FSC et des systèmes de certification d'un niveau légal [considéré de niveau moindre par rapport au FSC] ont permis à des entreprises du bassin du Congo de certifier la gestion responsable [ou la légalité] de leur activité ainsi que la traçabilité de leur produit (certificat OLB/VLT). Notons que cette dynamique de certification a été appuyée par les partenaires du développement et a pu se mettre en place grâce à la présence de bureaux de certification internationaux accrédités, disposant d'auditeurs formés à la certification forestière (Bureau Veritas, Rain forest Alliance, Preferred by nature (Nepcon), SGS).

En 2010, la plupart des grandes sociétés forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo disposaient d'une certification de gestion responsable, cumulant une surface de l'ordre de 5,5 millions d'ha soit environ 15 % des superficies des concessions forestières attribuées dans le Bassin du Congo.

Mais depuis 2011, ce chiffre n'augmentait plus en raison : i) de la crise économique et financière des années 2008 ; ii) l'absence de mesures de discrimination positives, notamment sur le plan fiscal, envers les concessionnaires qui s'engagent au-delà des obligations légales ; iii) une quasi absence de valorisation financière de la certification.

L'arrivée du programme de promotion de l'exploitation certifiée (PPECF)

Rappelons que le Programme de Gestion Durable des Forêts dans le Bassin du Congo est un programme régional d'appui à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) financé par le Ministère allemand de la coopération (BMZ). Son objectif est de contribuer à la protection et à rendre durable l'exploitation des ressources forestières du bassin du Congo et des savanes avoisinantes. Il est constitué de deux modules de coopération technique exécutés par la GIZ et de trois modules de coopération financière financés par la KfW, dont le Programme de promotion de la certification forestière (PPECF).

Mis en œuvre depuis le 15 mars 2012, ce Programme a évolué dans ses objectifs, au cours de trois phases qui ont toutes reçues un financement de 10 millions d'euros :

- **Phase I BMZ 2008 66 707-10 mios €** (15 mars 2012 / 15 septembre 2017) : le Programme s'installe à Yaoundé, siège du secrétariat exécutif de la COMIFAC, dans un contexte où la certification tierce partie est très fragilisée par: i) des niveaux des premium décevants ; ii) l'arrivée du Règlement bois européen imposant une Due diligence des premiers metteurs

¹⁰ OLB, LS, FSC-FM, PAFC-BC

en marché) et iii) une image de l'exploitation forestière tropical toujours mal perçue par la société civile et donc par les consommateurs finaux en Europe.

Ainsi, schématiquement, on peut caractériser la première phase du PPECF, comme un projet qui a permis aux entreprises déjà certifiées de maintenir la certification, en les aidant à résoudre des demandes d'actions correctives (DAC) et à progresser dans leur savoir-faire, mais qui n'a pas eu d'impact significatif sur l'accroissement espéré des superficies certifiées.

Néanmoins, au fil des mois, le PPECF a pu agréger autour de lui, les principaux bureaux d'études forestiers, les ONGs de conservation, les universités et centres de recherche (principalement Gembloux Agro-biotech, le CIRAD) et tester, avec succès, sa méthodologie d'interventions qui consistait, sur base de requêtes, à financer un éventail d'actions très large au bénéfice des concessionnaires et des parties prenantes à la gestion durable des forêts.

Citons, l'envoi d'experts pour résoudre des « Demandes d'action correctives » issues d'audits de surveillance ; des analyses sur les référentiels de certification ; des travaux de doctorats sur des thématiques mal connues (i.e l'impact de la faune sur la productivité des forêts); des études diverses et notamment une étude sur les coûts et bénéfices de la certification. Etude qui, à travers la méthode ROI (Return on investment), a permis de démontrer l'intérêt de la certification (hors premium), obtenu par les gains de productivité lié au système de procédures et de monitoring. Ainsi il a été démontré que globalement 1 € investi dans la certification, rapporte, en moyenne 2 €.

Autre résultat majeur de cette première phase, de cinq années : l'absence d'attaque du Programme par des ONGs fortement positionnées sur un objectif d'arrêter toute exploitation forestière dans les forêts naturelles du Congo.

Aussi, fin 2016, la KfW a-t-elle proposé à la COMIFAC une deuxième phase, en élargissant l'appui du PPECF aux entreprises souhaitant obtenir en deux étapes, un certificat de légalité (OLB, TLTV, VLC), suivi d'un certificat de gestion durable (FSC, PEFC). Cela signifiait que le PPECF assisterait, au cours de sa phase II, des entreprises avec un niveau de certification inexistant ou très bas mais déterminées à se diriger vers une certification de gestion durable.

▪ **Phase II BMZ 2015 68 203- 10 mios €** (16 septembre 2017-15 septembre 2021)

Décision bien opportune, puisqu'à compter du 16 septembre 2017, une vraie dynamique de certification additionnelle s'est enfin enclenchée, surtout au Gabon où le Chef de l'Etat avait exprimé sa volonté que toutes les entreprises forestières opérant sur son sol soient certifiés à l'horizon 2021.

Déclaration suivie ensuite, d'une nouvelle loi de finances appliquant une taxe de superficie dégressive selon le niveau de certification atteint (OLB, LS, FSC®-FM, PAFC). Cette tarification dégressive explique le rush des entreprises gabonaises à solliciter l'appui du PPECF pour obtenir, dans les meilleurs délais, une certification au moins de légalité (OLB, LS). Ainsi, environ trois millions d'ha additionnels (dont 85 % au Gabon) ont pu être certifiés dans le courant de l'année 2022.

▪ **La phase III BMZ 2018 67 845 – 10 mios €** (16 septembre 21-15 décembre 24)

Tandis que le PPECF était mobilisé sur un nombre très important de requêtes et sur un coaching d'entreprises de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir une certification, une réflexion mondiale s'accroissait au fil des réunions internationales (COP) sur le changement climatique, pour tenter de réduire urgemment, le niveau des émissions carbone, conséquences du développement industriel et de l'explosion démographique du siècle dernier.

Dictés par cet impératif mondial, les standards de certification de niveau durable (FSC®-FM et PAFC) ont logiquement communiqué au PPECF, dans le courant de l'année 2021, leurs nouvelles exigences en matière de réduction des émissivités carbone.

Ainsi, la troisième phase du PPECF s'est fortement centrée sur la mise à disposition de solutions logicielles facilitant la mise en œuvre et le contrôle du référentiel RIL (i.e les contrats de monitoring EFIR [financement KfW] et HSE [financement AFD] par des assistants numériques de contrôles ; le projet d'un algorithme pour optimiser le réseau de pistes, etc.).

Toutes ces applications pourront facilement être upgradées vers des outils facilitant la métrique des réductions des émissions carbonées liées à l'exploitation forestière et ainsi répondre aux nouveaux critères - indicateurs environnementaux des standards de certification.

En outre, ces nouveaux outils permettront aux entreprises forestières certifiées, de capitaliser des unités de crédits de carbone et de les valoriser dans des partenariats élargis avec d'autres acteurs industriels, soumis à des fortes contraintes sur leur responsabilité sociale et environnementale.

Sur l'appui coaching, il reste au Gabon, un réservoir d'entreprises intéressées par un appui du PPECF. Cependant, leur taille plus modeste n'assure peut-être plus leur capacité à cofinancer un accompagnement par la présence d'un bureau d'étude. D'autres méthodes d'accompagnement devraient sans doute être étudiées.

Rappelons ici, le cadre logique ci-dessous, présente les résultats tels qu'attendus dans la nouvelle convention de financement (n° 2018 67 845) de 10 millions d'euros, signée le 20 octobre 2020, entre la COMIFAC et la KfW, afin de prolonger l'Action du Programme au moins jusqu'à fin 2023, ou fin 2024, prolongation d'une année.

Indicateurs du PPECF jusqu'à fin 2023 (2024)Promotion de l'exploitation certifiée des
forêts PPECF II et III

N°: 2015 68 203 et 2018 67 845

	Indicateurs
Objectif <i>La gestion industrielle des forêts dans le Bassin du Congo s'exerce selon les principes de la certification de légalité ou de bonne gestion forestière</i>	Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables Valeur de base : 5,5 Mio. ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 5,8 Mio. ha Valeur actuelle : 6,2 Mio. ha Valeur cible : 5,5 Mio. ha Les superficies certifiées selon FSC-CW, OLB, VLC ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha. Valeur de base : 3,1 Mio. ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6,6 Mio. ha Valeur actuelle : 7,3 Mio. ha Valeur cible : 6,1 Mio. ha 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, accepté par la population riveraine. Valeur de base : 33 % Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 31% Valeur actuelle : 27%⁽¹¹⁾ Valeur cible : 50% 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion de faune. Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 50% Valeur actuelle : 56 %⁽¹²⁾ Valeur cible : 75% 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023. Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 38% Valeur actuelle : 40% Valeur cible : 50% Réduction d'émission additionnelle annuelle de 90.000 to/CO₂ à partir de mi-2023 Valeur de base : 0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0

¹¹ Aucune Loi nationale, ni aucun standards de certification « Légalité » ne l'exige, (Cet indicateur comptabilise les concessionnaires certifiés « Légalité », détenteurs également d'un certificat de « Gestion durable », ou en coaching PPECF vers celui-ci, puisque les normes « GD » mentionnent des « actions spécifiques » pour les populations locales).

¹² Seule la Loi forestière du Gabon, et les normes de certification PAFC ont une telle exigence. (Cet indicateur comptabilise les concessionnaires certifiés du Gabon, ou les détenteurs d'un certificat PAFC opérant hors du Gabon).

	Valeur actuelle : 0 Valeur cible : 90.000 to/CO₂
Outputs 1. Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification	4 nouveaux standards pour FSC et PAFC seront élaborés, testés et validés jusqu'à fin 2023. Valeur de base : 1 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 4 Au moins 75 personnes ressources seront formées jusqu'à mi-2023 dans les principes de certification (OLB, VLC, PAFC, FSC) Valeur de base : 0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 143 Valeur actuelle : 143 Valeur cible : 75
2. Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle	Les Demandes d'Actions Correctives (DAC) émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFIR représentent moins de 15% du nombre total de DACs jusqu'à mi-2023. Valeur de base : 13% (seulement PAFC/FSC) Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 13% Valeur actuelle : 15 %⁽¹³⁾ Valeur cible : < 15 % Le modèle de mise en œuvre du programme de lutte et de prévention VIH-SIDA par le GFBC est reproduit chez un autre syndicat/représentation professionnelle dans le BC d'ici mi-2023. Valeur de base : seulement au Cameroun. Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : seulement Cameroun Valeur actuelle : seulement au Cameroun Valeur cible : un autre pays D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des peuples autochtones Valeur de base : 44% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 44% Valeur actuelle : 45 %⁽¹⁴⁾ Valeur cible : 50 %
3. Améliorer les connaissances et la perception de l'exploitation commerciale	Une boîte à outil pour les mesures EFI est développée d'ici fin 2021 et tenue à jour régulièrement. Valeur de base=0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0 Valeur actuelle : 0 Valeur cible : 1

¹³ Cette évaluation prend en compte, tous les audits FSC, PAFC, OLB et LS réalisés sur le semestre.

¹⁴ Aucune Loi nationale ne l'exige, néanmoins, les standards de certification « Gestion durable » FSC/PAFC mentionnent des « activités spécifiques » pour les Peuples Autochtones. (Cet indicateur comptabilise les entreprises détentrices d'un certificat FSC/PAFC, ou en coaching PPECF pour les obtenir).

<i>dans le Bassin du Congo</i>	L'ATIBT est appuyée dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans 2 pays Européen d'ici fin 2023 Valeur de base : 1 (France) Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Espagne) Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 2 Des tests d'emploi seront réalisés pour au moins 5 essences moins connues et les résultats seront publiés jusqu'à 2023. Valeur de base : 6 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 11
------------------------------------	--

Quelques commentaires sur ces indicateurs :

- Une deuxième concession (ALPICAM/GRUMCAM) obtient la certification FSC®-FM au Cameroun au mois de mars 2023, avec une augmentation directe de 353.388 ha sur les superficies certifiées « Gestion responsable » (FSC®-FM ou PAFC-BC), à présent estimées à 6,2 Mios d'ha. Ainsi, les superficies certifiées « Gestion durable » dépassent largement l'indicateur, de maintenir stables les superficies, par rapport au To (5,5 Mios d'ha) ;
S'agissant des concessions certifiées de niveau « légalité », la certification récente « OLB », de 398.393 ha chez SEEF (au Gabon) porte à 7,3 Mio ha le total des surfaces certifiées « Légalité » (soit 4,2 Mios d'ha additionnels par rapport au T0 : 3,1 Mios d'ha). L'indicateur est donc dépassé de 40% ;
- Sur le volet formation en audit de certification, aucune nouvelle formation n'a été réalisée sur le semestre, mais la valeur cumulée de l'indicateur est dépassée de 90%;
- Le taux pour les Demandes d'actions correctives (DAC) EFIR est calculé à 15 % (seuil maximal pour cet indicateur), soit une élévation peu significative de 3% par rapport au semestre 10, mais explicable par les DACs émises vers les entreprises nouvellement certifiées « Gestion responsable » ou « Légalité ».

3 Les objectifs du PPECF

3.1 Les objectifs et les groupes-cibles

Pour rappel, depuis septembre 2017, après une première phase de 60 mois, le PPECF, a priorisé les objectifs suivants :

- mettre en place des actions et des outils opérationnels au sein des entreprises à travers une démarche d'accompagnement technique sur le long terme (le coaching d'entreprises vers un certificat de leur choix) ;
- élargir l'offre de certification en proposant des appuis de formation (coaching) à la fois pour les certificats de gestion durable (FSC® et PAFC) mais également, pour les certificats de légalité (OLB, LS) ;
- s'adresser à des entreprises qui ont peu ou moins bénéficié des résultats du PPECF I, en particulier les entreprises nationales (secteur Sud Congo, par exemple) et les entreprises à capitaux asiatiques ;
- accentuer les actions en lien direct avec les aspects sociaux (conditions de vie, droits, santé, sécurité des travailleurs (développement local, prise en compte des peuples autochtones) et avec la préservation de la biodiversité qui sont généralement les points « à problèmes » dans les audits de conformité à un schéma de certification (légalité ou gestion durable) ;
- améliorer le monitoring écologique des concessions certifiées, notamment par la mise en place de plans de gestion et de protection de la faune qui sont également, l'objet de demandes d'actions correctives récurrentes ; vu les exigences croissantes des certificats sur la préservation de la biodiversité¹⁵ ;
- promouvoir des modèles d'exploitation compatibles avec la gestion durable et les faire connaître dans l'aval de la filière jusqu'aux consommateurs finaux ;
- proposer des interventions innovantes, centrées sur la mise à disposition d'outils numériques¹⁶ (tutoriels, logiciels, guides [en partie traduits en Mandarin]) pour toutes les entreprises et notamment, celles qui pensent que la certification leur est inaccessible.

3.2 Mesures/activités mises en œuvre pendant la période de référence

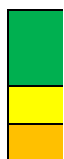
Remarques liminaires :

- 1) Le lecteur des rapports semestriels du PPECF est invité à se rendre régulièrement sur le site web du Programme à l'url suivante :

http://www.ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html

où, il trouvera les derniers termes de références et les nouveaux rapports intermédiaires ou finaux des interventions classées suivant les principes du standard de certification FSC® -FM.

- 2) Le code couleur des interventions en cours ou en préparation est inchangé :



Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures ou avancée significative d'une activité ou d'une thématique

Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs

Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante

¹⁵ <https://www.thegef.org/newsroom/publications/innovative-finance-nature-and-people>

¹⁶ En facilitant la gestion qualitative d'une gestion durable, au quotidien.



Intervention en risque de non-exécution

Intervention clôturée

- 3) Certaines interventions présentées au 9 et 10^{ème} rapports semestriels ne sont pas reprises dans ce rapport, en raison de leur trop faible avancement pour cette période (cf. codes couleurs jaune, orange, rouge) ou de leur arrêt noté dans les derniers rapports mensuels.

3.2.1 AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

3.2.1.1 Cadre

Indicateurs globaux PPECF:

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC® -CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie (OLB, VLC)

Depuis mars 22, la stratégie de l'Union européenne de [lutte contre la déforestation importée \(LDI\)](#) veut renforcer les règles commerciales des « commodities » entrant dans l'Union européenne en y ajoutant de nouvelles exigences de traçabilité, telle que la géolocalisation. Ci-dessous, un extrait de la plateforme (à l'url ci-dessous) qui résume le fonctionnement du prochain RDUE.

<https://www.csfi-musique.fr/reglementations/les-bois/le-rdue-et-le-rbue>

Comprendre le fonctionnement du RDUE

Opérateurs et commerçants

1. Interdiction de mettre sur le marché de l'UE (ou d'exporter) des marchandises et produits s'ils ne répondent pas aux critères suivants :
 - ils sont **exempts de déforestation** ;
 - ils ont été **produits conformément à la législation en vigueur dans pays de production** ;
2. Ils sont accompagnés d'une **déclaration de diligence raisonnée** ;
Faire preuve de **diligence raisonnée** au moyen d'un système et de procédures.
3. Communiquer aux opérateurs et commerçants en aval de la chaîne d'approvisionnement toutes les informations nécessaires pour confirmer que la diligence raisonnée a été effectuée y compris **les numéros de référence des déclarations de diligence raisonnée** associées à chaque marchandise et produit.

Le commerçant qui est une PME (micro, petites et moyennes entreprises telles que définies dans la directive 2013/34/EU33) :

1. Doit **recueillir** et tenir à jour :
 - les informations sur les fournisseurs et les acheteurs ;
 - **les numéros de référence des déclarations de diligence raisonnée** associées à chaque marchandise et produit.
2. Conserver ces informations pendant **au moins 5 ans** ;
3. Fournir ces informations aux **autorités compétentes** sur demande.

Le commerçant ne peut mettre les produits en question à disposition sur le marché de l'UE que s'ils sont en possession des informations requises par le RDUE.

Cas du commerçant qui est une grande entreprise :

C'est à dire qui répond à au moins à 2 des points suivants : un CA de + de 40 millions € et/ou un bilan de 20 millions € et/ou nombre moyen de 250 salariés est **considéré comme un opérateur** et doit donc **répondre aux exigences déterminées pour les opérateurs**.

Que signifie : "produits exempts de déforestation" ?

On dit que des produits sont "Exempts de déforestation" quand ils contiennent, ont été nourris avec ou ont été fabriqués à partir de matières premières :

- qui ont été produits sur des terres qui n'ont pas fait l'objet de **déforestation** après le **31 décembre 2020**,
- et, dans le cas de produits bois, la forêt dont est issu le bois a été exploitée sans entraîner de **dégradation** après le **31 décembre 2020**

La notion de "légalité"

La légalité est définie comme le respect de la législation en vigueur dans le pays de production (de récolte), en termes de :

- Droits d'utilisation des terres ;
- Protection de l'environnement ;
- Règlements relatifs aux forêts ;
- Droits du travail ;
- Droits de l'homme protégés par le droit international ;
- Droits des parties prenantes ;
- Principe du CLIP (Consentement libre, informé et préalable), y compris UNDRIP (Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones) ;
- Fiscalité, lutte contre la corruption, commerce et règlements douaniers

Exigences supplémentaires pour le bois par rapport aux autres marchandises

Les produits bois doivent être récoltés conformément à la législation en vigueur et sans avoir contribué à la dégradation des forêts après le 31 décembre 2020.

Malheureusement, dans ce nouveau règlement (RDUE), les certifications privées restent encore reléguées à un rôle d'auxiliaires de contrôles de due diligence, avec, selon le chercheur Alain Karsenty¹⁷, le risque « *Qu'en ne voulant pas faire confiance à des certifications...* », les flux commerciaux se déplaceront davantage encore vers l'Asie. Son corollaire possible, serait alors, un découragement des producteurs du bassin du Congo, qui auront fait l'effort de gérer la ressource de manière durable.

Cependant, bien que les nouveaux textes européens ne reconnaissent toujours pas pleinement, la valeur des certificats privés tierce partie, le Gabon et le Congo en ont fait, eux, une preuve suffisante pour obtenir une fiscalité allégée.

En effet, au Gabon, une loi de finance, très incitative¹⁸, continue à motiver les entreprises forestières du Gabon à solliciter le PPECF pour obtenir son appui dans l'acquisition, dans les

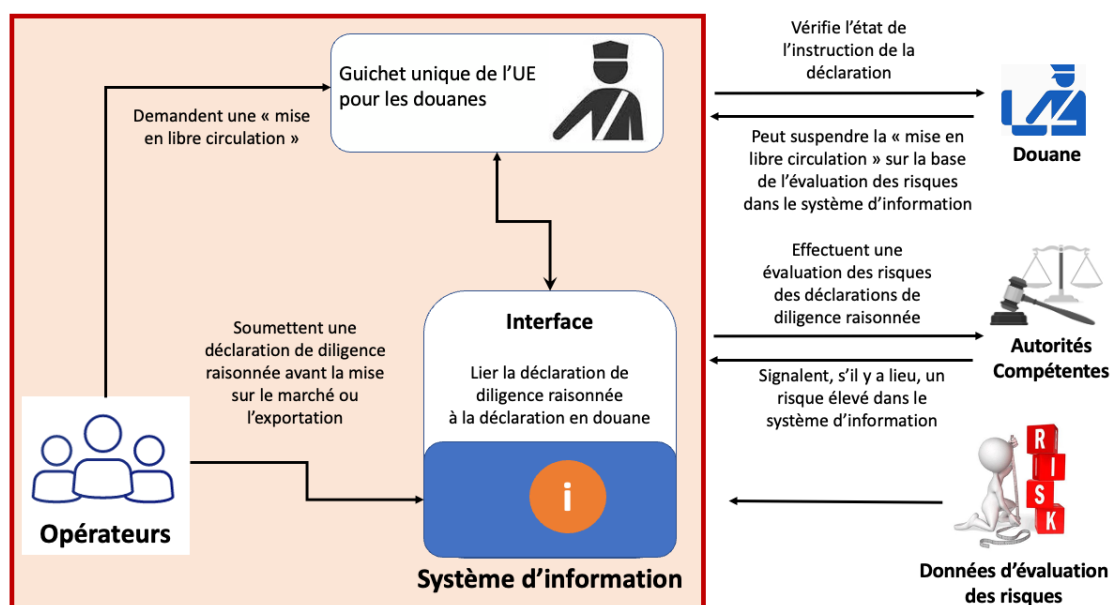
¹⁷ Alain Karsenty, « Le projet européen de lutte contre la déforestation importée : les limites d'une approche indifférenciée ». Fondation pour la Nature et l'Homme Think Tank

¹⁸ A noter que de nombreux partenaires institutionnels (OIBT, UE, CAFI, CEEAC, KfW, AFD, BAD) souhaiteraient, à la faveur de ces réformes forestières, voir une fiscalité « verte » sur le modèle Gabonais s'étendre à tous les pays forestiers d'Afrique centrale

meilleurs délais, d'un certificat de légalité leur permettant déjà de réduire la taxe de superficie de 800 à 600 FCFA (ce qui pour une concession moyenne de 200.000 ha, représente un allègement fiscal de 60.000 euros par an), et de poursuivre ensuite vers un certificat de gestion durable (cas des entreprises SBL, Bonus Harvest, GWI), pour maximiser l'allègement fiscal¹⁹ puisqu'alors la redevance passe à 330 FCFA/ha.

Cependant, au Congo, on peut s'interroger sur les capacités de la future *Société nationale forêt pour le partage de production* (SNF-PP) à pouvoir intégrer les dernières exigences de l'UE « Zéro déforestation », vu son objectif de doubler rapidement la contribution du secteur forestier au PIB national²⁰. Ce pilotage « administratif » de la filière par l'Etat pourrait en effet poursuivre en priorité, l'approvisionnement du marché intérieur du bois par des opérateurs industriels non concessionnaires (des scieries principalement), installés ou non dans des zones spéciales économiques (zones franches), au fur et à mesure que leurs besoins en grumes grandissent.

Mais, malgré tout, le PPECF note toujours que le projet européen de lutte contre la déforestation importée, révisé en juin 22, veut encadrer les marchés des produits [commodities] associés à la déforestation (EU n° 995 /2020) par un fort renforcement d'un principe essentiel de la certification tierce partie, la due diligence²¹, dans lequel, la responsabilité des premiers metteurs en marché européens, reste entière.



▪ sur l'interdiction d'exportation de grumes dans la zone CEMAC

La 38e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (UEAC), tenue le 28 octobre 2022 à Yaoundé, la CEMAC a annoncé un nouveau report

¹⁹ Toujours sur l'exemple de 200.000 ha, une certification de gestion durable permettrait ainsi, d'obtenir un abattement fiscal de 150.000 euros par an et amortir ainsi les coûts de certification, sans compter les autres avantages : premium sur les prix de vente, image de l'entreprise, cotation boursière, anticipation d'une réglementation de plus en plus contraignante sur les marchés exports, etc.

²⁰ Aujourd'hui, la contribution du secteur forestier au PIB, est estimée à 5 %.

²¹ Notamment à travers un fichier européen d'enregistrement de due diligence,

de la date d'entrée en vigueur de l'interdiction des exportations des bois en grumes pour toute la zone CEMAC ;

▪ **sur la progression des superficies certifiées**

L'action du PPECF consiste toujours à soutenir la certification vérifiée tierce partie, comme outil de gestion reconnu par les marchés et certains gouvernements d'Afrique centrale, notamment, en continuant d'accompagner la révision des standards de certification toujours plus exigeants, notamment sur de nouveaux critères liés à la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique. Nous y revenons au § 2.5.2 « coaching des entreprises ».

3.2.1.2 Résultats structurants

Ligne 1.2 : soutien au développement du PE(A)FC

Action 1 : soutien au PAFC régional

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C128 & C142	Tous	PEFC Intl.	180	6/06/18	5/01/19	42 mois (+16 mois)	Nov. 2023 (Avenant)
Contribution PPECF € : 378 250 (C128) & 119 200 (C142)			Budget total € : 378 250 (C128) & 119 200 (C142)				
Principaux résultats attendus							
▪ Schéma de certification régional PAFC avec des versions en français et en anglais ;				▪ Reconnaissance du schéma régional PAFC avec son standard régional de gestion forestière et ses annexes nationales par le PEFC Council ;			

Le schéma PAFC-BC est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

L'accréditation pour le schéma PAFC-BC a été ensuite, donnée le 27 septembre 2022 au Bureau Veritas (BV) par l'organisme TUNAC²² sous condition qu'un audit PAFC soit réalisé avant le 21 septembre 2023.

L'octroi de l'accréditation pour la certification des systèmes de management de la gestion forestière durable conformément à l'ISO/IEC 17021-1 :2015 ainsi que les exigences PAFC-Bassin du Congo pour une durée d'une année sous réserve de faire participer le TUNAC au premier audit de certification PAFC-Bassin du Congo.

Les entreprises déjà certifiées PAFC-Gabon (BSO) et celles actuellement en progression vers ce certificat, pourront alors pleinement se faire certifier, à l'occasion de leur premier audit de surveillance ou d'audits initiaux.

Pour l'heure, un audit à blanc PAFC est prévu chez l'entreprise SEEF du 17 au 22 avril 23, en présence des deux organismes de contrôle accrédités par le TUNAC : le Bureau Veritas (BV) et Control Union (CU).

Outre la finalisation du guide d'interprétation PAFC-BC, cet audit à blanc doit permettre aux auditeurs BV et CU de comprendre aussi les exigences du PE(A)FC et de minimiser les écarts/différences entre eux.

²² <https://www.tunac.tn/>

En prolongement de cet audit à blanc chez l'entreprise SEEF (Groupe James), une DNO est en préparation pour élaborer deux foires aux questions (FAQ) dédiées, l'une aux entreprises, l'autre aux organismes de contrôle accrédités par le TUNAC.

Action2 : Développement d'outils pour la prise en compte des problématiques carbone et GES en exploitation forestière certifiée PAFC-BC

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C235	Tous	TEREA	287	9/11/21	22/09/21		
Contribution PPECF € : 84 600			Budget total € : 98 720				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 : disposer d'un état des connaissances relatives (i) aux stocks de carbone forestier et (ii) à la quantification des émissions de GES au sein des entreprises d'exploitation forestière adapté au contexte du bassin du Congo ; ▪ R2 : élaborer un outil d'évaluation des émissions de GES, dans le cadre de l'activité d'une entreprise d'exploitation forestière, permettant de répondre à l'exigence 7.3.1 de la norme de gestion forestière PAFC Bassin du Congo ; ▪ R3 : élaborer une méthodologie de cartographie des stocks de carbone relatif, au sein d'une concession forestière, permettant de répondre à l'exigence 7.3.2 de la norme de gestion forestière PAFC Bassin du Congo.							

Rappelons que ce contrat a permis d'élaborer un guide <carbone et gaz à effet de serre> pour répondre à l'indicateur 7.3 spécifique du standard PAFC-BC et à deux exigences qui en découlent :

« 7.3. L'organisation minimise les impacts négatifs sur les stocks de carbone forestiers et les émissions de GES afin de préserver la capacité des forêts à stocker et séquestrer le carbone sur le moyen et long terme.

(Exigence) 7.3.1 L'organisation doit réaliser un bilan des émissions des GES sur l'ensemble de ses activités incluses dans le domaine d'application du SGFD, identifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées de ses émissions de GES, selon les directives y relatives en annexe 2.

(Exigence) 7.3.2 L'organisation doit produire une cartographie des stocks de carbone estimés de l'UGF, qui inclut a minima les stocks de carbone aériens et identifie les stocks de carbone particulièrement importants. Les directives pour cette cartographie sont indiquées en annexe 2. ».

Ainsi, les concessionnaires, pourront, grâce à cette application :

- élaborer une cartographie des stocks de carbone aériens estimés de l'Unité Forestière de Gestion (non exhaustif mais adapté au contexte et objectifs opérationnels de l'outil) ;
- identifier les stocks de carbone particulièrement importants ;
- établir une quantification des émissions de GES de leurs activités d'exploitations forestières et d'en faire le monitoring en vue d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées.

L'outil n'étant pas simple à utiliser, une appropriation par les entreprises²³, à travers une hotline, « GES » a fait l'objet d'un avis de non-objection.

²³ A raison de 22 heures maximum par entreprise. Cette hotline sera également accessible aux organismes de contrôles accrédités par le TUNAC.

Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® & motion n° 65 & n° 34 & FSC-PRO-30-006**Action 1 : valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo**

n° Contrat	Bénéficiaire (s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C236	Tous	FSC	265	9/11/21	21/04/22	22 mois	10/11/23
Contribution PPECF € : 142.267			Budget total € : 296.389				
Principaux résultats attendus / objectifs							
- La Procédure des Services Écosystémiques (FSC PRO-30-006) est testée dans deux concessions dans au moins deux pays différents du bassin du Congo, couvrant au moins deux services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants) ; - les opportunités et contraintes (conceptuelles, techniques, légales, institutionnelles, administratives, et en ressources et capacités) liées la mise en œuvre de la FSC PRO-30-006 sont évaluées , ainsi que celles en lien avec l'accès des communautés aux bénéfices supplémentaires générés par les concessionnaires par l'entremise des mécanismes établis dans les cahiers de charges des compagnies forestières ; - des bénéfices aux communautés et des contributions au développement socioéconomique local sont assurés ; - des manuels et des outils adaptés au contexte du Bassin du Congo sont développés, pour une mise en œuvre clé en main de la Procédure qui facilitera sa réplication dans d'autres concessions, à l'occasion des prochains audits de surveillance ; - les meilleures façons de communiquer et de commercialiser les déclarations de services écosystémiques auprès de sponsors, investisseurs et autres parties prenantes potentiels sont testées.							

La troisième subvention au FSC® [C236] poursuit un nouvel objectif, celui de délivrer une attestation pour services écosystémiques qui pourrait être jointe à l'audit initial ou de surveillance FSC® -FM.

Le FSC®-Bonn et sa représentation dans le bassin du Congo cherchent ainsi, à augmenter la valeur des forêts du bassin du Congo autour d'une reconnaissance pour services écosystémiques rendus par les concessionnaires certifiés. Assez logiquement, les concessionnaires certifiés FSC® (Precious Wood, Rougier, IFO) opérant dans le Bassin du Congo ont vu là une opportunité d'améliorer la valeur ajoutée de leurs ressources par la rémunération de services écosystémiques, mais aussi en termes de valorisation de l'image de leur société. Ils ont donc manifesté leur soutien à la mise en œuvre de la procédure FSC® PRO-30-006.

Pour l'heure, les concessionnaires Pallisco au Cameroun, IFO au Congo et CEB et Rougier au Gabon, collaborent à des tests de terrain couvrant trois services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants), sélectionnés en fonction des priorités des détenteurs de certificat dans le bassin du Congo.

Sur la protection des bassins versants, le FSC® considère que les mesures adoptées par les entreprises concernant l'abattage en bordure des cours d'eau, les surfaces aménagées pour la protection des rivières, les méthodes de construction des ponts minimisant l'érosion et la sédimentation, et les procédures de fermeture des assiettes de coupes annuelles, apportent une réponse satisfaisante aux exigences de la PRO 30-006.

Action 2 : accompagnement des sociétés certifiées au « Focus Forest FSC® »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C232	Tous	ATIBT	292	9/11/21	23/11/21	14 mois	17/01/23
Contribution PPECF € : 156 713			Budget total € : 362 681				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 : les résultats du Focus Forests intègrent les recommandations des membres certifiés de l'ATIBT ; ▪ R2 : les motions proposées par l'ATIBT et ses membres intègrent les résultats du Focus Forests et font l'objet d'un consensus auprès des membres FSC® pour faire évoluer les dispositions de la motion 65 ; ▪ R3 : Les autres motions proposées en AG et leur modalité de mise en œuvre sont acceptables pour le secteur privé.							

En 2021, le PPECF a été sollicité par l'ATIBT pour appuyer son adhésion à l'initiative Focus Forests, lancée par le FSC® fin 2020, en vue de solutionner la motion n° 65 sur la question des IFL.

Dans sa réflexion, le groupe IFL de l'ATIBT a proposé une motion susceptible de recueillir l'adhésion des membres FSC®. Ainsi, la motion 23, préconisant d'utiliser des approches à l'échelle paysage adaptées aux conditions locales et de renforcer les Groupes d'Elaboration des Normes pour aboutir à une protection normative des Paysages Forestiers Intacts (IFLs), a été votée à une très large majorité (95%), toutes chambres confondues, au cours de l'assemblée générale du FSC® à Bali, du 9 au 14 octobre 22.

Cette motion demande au FSC® d'initier un processus inclusif de révision des règles d'identification, de protection et de gestion des IFL à l'échelle du paysage, y compris dans les UFAs, et adaptées aux conditions locales.

Le développement d'une approche opérationnelle pour une conservation efficace des IFLs devra donc s'appuyer sur différentes approches :

- Une approche paysage ;
- Une analyse « sous la canopée » ;
- Un engagement des parties prenantes ;
- La priorisation des objectifs de conservation ;
- Une analyse des risques et des bénéfices.

Il est convenu que cette motion doit être mise en œuvre dans un délai d'un an, au cours duquel une règle intérimaire²⁴ approuvée par le Conseil d'administration du FSC® doit s'appliquer.

En attendant, le groupe IFL de l'ATIBT continue de fonctionner pour suivre la mise en œuvre de la motion 23 et pour tester l'application de la motion 23. Un groupe de travail est également en construction avec les membres d'Amérique Latine qui se sont engagés aux côtés de l'ATIBT²⁵ pour proposer la motion 23.

²⁴ Suite à l'AG FSC, le groupe IFL de l'ATIBT a suivi l'élaboration par le secrétariat du FSC de la note de conseil révisée pour les IFL afin de mettre en œuvre les mesures provisoires requises par la motion 23 adoptée (y compris la note d'interprétation). Cette note a été publiée fin 2022, marquant une première étape pour la mise en œuvre de la motion 23.

²⁵ L'ATIBT est toujours membre actif du Focus Forest Advisory Group (FFAG), organe représentant les chambres FSC choisi par le FSC pour suivre la mise en œuvre de la motion 23.

3.2.2 AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

Rappel des Indicateurs globaux du PPECF II et PPECF III :

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha).
- I.2. les superficies certifiées Légimité (FSC®-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.
- I.6. Les Demandes d'Actions Correctives de procédures EFIR, émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement représentent moins de 15% du nombre total de DACs.
- I.8. au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des Peuples autochtones.
- I.9. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légimité » mettent en œuvre des actions sociales conformément aux exigences de la certification.
- I.10. au moins 75 % des entreprises certifiées FSC® ou PEFC/PAFC réalisent et mettent en œuvre de gestion de faune.
- I.11. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légimité » mettent en œuvre un plan d'action de faune.

▪ Sur l'appui à la bonne gouvernance forestière

Ligne 2.1 : respect des lois

Action 1 : appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C123	Tous	Conservation Justice	167	9/10/17	5/12/17	40 mois (+12mois)	Mars 2022 (Avenant)
Contribution PPECF € : 150. 000			Budget total € : 450. 000				
Principaux résultats attendus							
▪ collecte des informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des exploitants forestiers illégaux, ▪ assiste technique aux autorités dans l'interpellation des exploitants illégaux et instruction en justice, ▪ aide au suivi des opérations, ▪ communication des informations sur ses opérations aux organes de presse, ▪ formations destinées autant aux forces de l'ordre, aux douanes, aux magistrats et aux Eaux et Forêts.							

Un rapport final sera téléchargeable par un lien url, dans le prochain rapport semestriel.

Globalement, on peut affirmer que le travail de Conservation Justice, aussi ingrat soit-il, contribue à faire évoluer la chaîne pénale du braconnage, dans le bon sens : plus d'arrestations grâce à des réseaux d'informateurs, plus de condamnations et davantage de peines appliquées.

Action 2 : appui au dispositif de lutte anti-braconnage de la société Precious Wood et CIB-OLAM

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C143	CEB Precious Wood	Conservation Justice	197	24/10/18	13/11/18	36 mois (+4 mois)	25/02/22 (Covid19)
Contribution PPECF € : 192 600			Budget total € : 335 850				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 ENQUETES : Les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre les grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie de la concession forestière PW-CEB mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées. ▪ R2 OPERATIONS : Le projet assiste les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions. ▪ R3 ASSISTANCE JURIDIQUE : Le Projet dispose d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice. ▪ R4 INFORMATION : Le projet transmet des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation et sert de moyen de dissuasion.							

Vu la restructuration urgente de la CIB-PW, une situation d'avancement sera présentée dans le prochain rapport semestriel, une fois que l'entreprise aura reconfiguré son modèle d'exploitation.

Action 4 : upgrading de la solution logicielle SMART de lutte anti-braconnage

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C150	Tous	WCS	199	12/12/18	22/03/19	18 mois (+10mois)	Juil. 21 (Avenant)
Contribution PPECF € : 199 150			Budget total € : 289 067				
Principaux résultats attendus							
▪ réaliser des améliorations significatives du logiciel et à développer une gamme de nouveaux services qui s'appuient sur des algorithmes et des calculs d'intelligence artificielle, devant aboutir à la version 7 de SMART ▪ Présentation du logiciel dans un atelier sous régional et suivi de formations, chez les concessionnaires contributeurs à cette nouvelle version.							

Pour rappel, l'originalité de l'intervention « upgrading du logiciel SMART » [C150] a consisté à rendre ce logiciel de lutte anti-braconnage, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant en y implantant un module d'intelligence artificielle (AI). La nouvelle version de SMART est à présent terminée et WCS a clôturé son intervention par une formation à l'utilisation de cette nouvelle version de SMART, dédiée à la **DNO n° 318**, qui propose de mettre à niveau les équipes faunes des entreprises, pour qu'elles puissent élaborer et mettre en œuvre des plans faunes, dignes de ce nom.

Les détails de cette intervention en préparation sont donnés au § <Ligne 2.6.1: Etude d'impacts environnemental et social/Action 2 : de l'Inventaire au plan de gestion de la faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification>.

Ligne 2.2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C231	Tous	BFC	275	19/10/21	3/11/21	12 mois	29/10/22
Contribution PPECF € : 166.993			Budget total € : 166.993				
Principaux résultats attendus							
L'objectif est de fournir aux entreprises forestières du Bassin du Congo un assistant numérique mobile pour la réalisation de leurs contrôles EFIR-HSE-FAUNE-POPULATIONS RIVERAINES internes.							
- OS 1 : développement d'un assistant numérique mobile pour la réalisation des contrôles EFIR ; - OS 2 : étude de faisabilité pour le développement d'autres assistants numériques pour la réalisation des contrôles « système », HSE, FSAI, CLPA et social interne.							

Courant février-mars 2023, l'application <Assistant numérique de contrôle> a fait l'objet d'une formation à Libreville, au siège de l'UFIGA. Ensuite, le lien de téléchargement de l'application a été communiqué à la quasi-totalité des entreprises des cinq pays couverts par le Programme, qu'elles soient certifiées ou non ou qu'elles aient participé à la formation ou non.



Architecture du contenu
Caractéristiques d'un point de contrôle

Point de contrôle - Exemple

- Nom** – Présence du marteau de l'entreprise et du n° forestier sur la souche
- Mode opératoire** – Chaque souche d'arbre abattu correspond à une observation. Le contrôle doit porter sur un minimum de 40 souches. Indiquer en commentaire les noms des points GPS ou du lieu ...
- Méthode d'évaluation** – Compteur de Conformités/Non-conformités
- Pondération** – 1



12

Présentation accompagnée du mode d'emploi de l'application (disponibles [ici](#)) et d'un tutorial renseigné à l'url ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=DYsYgnUOmdQ>

Ce premier module <EFIR> va donc entrer en phase test auprès des entreprises et si une appropriation de l'application est confirmée, d'autres modules tout aussi importants devront être

développés. L'idéal étant qu'une application complète EFIR + RSE²⁶ + PACL + Faune soit développée car elle constituerait alors un référentiel interactif complet pour toute entreprise souhaitant progresser vers la gestion durable. En effet, les différents modules de l'application renverraient constamment au guide de certification forestière qui a été développé sur financement du PPECF et qui va être mis en ligne sur la plateforme de l'ATIBT [ANO KfW n° 257 & n° 330].

Ligne 2.4 : Relations avec les communautés

Ligne 2.4.3 : test de deux modèles pilotes agroforestiers, centré sur la cacaoyère, en zone de développement communautaire (SECODEV)

Action 1 : projet pilote d'appui au développement local par des éco-filières durables

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C193	Pallisco, CIB-Olam, CFT, et populations riveraines	ETICWOOD SL Gembloux AgroBio.Tech	252	16/10/20	14/12/20	12 mois (+4mois)	8/04/22 (Covid19)
Contribution PPECF € : 199 443			Budget total € : 275 743				
Principaux résultats attendus							
▪ Un cadrage et un dimensionnement des projets pour chacune des zones d'étude ; ▪ Une estimation de la réduction des émissions de CO2 liées au développement des projets agroforestiers axés sur le cacao est établie pour les concessions de Pallisco, CIB-Olam et CFT ; ▪ Un business plan est produit en intégrant un fonds d'investissement potentiellement basé sur la finance climat pour chacun de ces projets ; ▪ Le montage d'un projet de développement agroforestier au moyen de la finance carbone sera amorcé, si les précédents résultats sont validés. ▪ Un guide pour le montage de projets agro-forestiers destiné aux entreprises forestières produit, en incluant la mise à jour de sources de financement potentielles, l'estimation de réduction des émissions par type de projet et l'actualisation des données financières pour le montage de business plan.							

L'exigence des certificats FSC®-FM / PAFC-BC, à l'égard des populations est souvent déficiente chez les sociétés forestières certifiées, non pas par négligence, mais surtout par les difficultés que posent les actions de promotion du développement local : absence d'acteurs techniques, faiblesse de l'encadrement rural, absence d'opérateurs de micro-finance, difficultés sociologiques, capacité des groupements orientés dans des activités génératrices de revenus à s'organiser, etc.

Les succès sont donc rares et nécessitent quasi toujours l'intervention d'un investisseur privé. C'est ainsi qu'à travers le contrat [C193] conclu avec le bureau ETICWOOD, un projet pilote de revalorisation d'une filière cacao chez les compagnies CIB-Olam (Gabon), CFT (en RDC) et PALLISCO (Cameroun) semble rencontrer l'enthousiasme des producteurs qui peuvent compter sur un partenariat tripartite, entre le secteur privé forestier, les producteurs de cacao et des fabricants de chocolat intéressés à s'approvisionner en cacao « zéro déforestation ».

Ainsi, un projet de développement communautaire pour les concessions PALLISCO est aujourd'hui opérationnel : 8 tonnes de fèves de qualité, traçables et zéro-déforestation ont été produites la première année par une trentaine de cacaoculteurs. Ce pilote a démontré la faisabilité du montage

²⁶ Dans le précédent rapport semestriel, nous donnions l'information que, courant février 2022, l'AFD avait donné sa non objection, pour financer la suite de l'assistant numérique <EFIR> [C231], pour développer le module complémentaire Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE). Le PPECF est en attente de l'information que ce contrat est signé entre le PAFFB et le bureau BFCConsult.

d'une telle filière, s'appuyant sur une gestion tripartite : (i) une société forestière appliquant une politique de gestion durable ; (ii) un organe encadrant responsable de la supervision et l'opérationnalisation du projet, et ; (iii) une structure externe assurant le financement de l'encadrement durant les 5 premières années. Par ailleurs, il est attendu que la finance climat devrait permettre d'atteindre plus vite le point mort du compte d'exploitation prévisionnel et garantir un suivi effectif et pragmatique de la zéro-déforestation à l'échelle du paysage, tel que le nouveau RDUE va par ailleurs l'exiger au travers les nouvelles exigences de traçabilité (géolocalisation).

Par ailleurs, le succès de ce pilote justifie une étude de faisabilité pour augmenter l'échelle du projet. Une requête pour cette étude, sera soumise au PPECF, au cours du semestre prochain.

Action 2: Oil and species for sustainable landscape

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C233	Tous	ETICWOOD	284	16/07/21	16/11/21	6 mois	15/05/22
Contribution PPECF € : 70.157			Budget total € : 70.157				
Principaux résultats attendus / objectifs							
L'étude vise à définir les potentialités de création d'une filière HE / PFNL au Gabon autour de concessions forestières qui poursuivent un objectif de certification FSC®.							
Spécifiquement :							
▪ Valider la pertinence de la création d'une filière de production d'huiles essentielles (HE) et de PFNL au Gabon, aux abords de concessions forestières ; ▪ Contribuer au respect des principes FSC® des concessions forestières GSEZ retenues, en particulier sur la conformité avec le volet légal et le volet social (en particulier les principes 1 et 4) ; ▪ Améliorer et diversifier les revenus des populations riveraines et/ou des ayants-droits des travailleurs ; ▪ Valoriser les déchets issus de la filière bois : ▪ Trouver des mécanismes facilitateurs d'accès au financement.							

Parallèlement au projet SECODEV, ETICWOOD et ses partenaires ont mené une étude en 2022 sur la faisabilité d'autres filières agroforestières bas carbone autour de concessions forestières certifiées. L'objectif de cette étude étant, selon les résultats obtenus, de poser les bases de projets fonctionnels contribuant au respect des principes FSC®, à l'amélioration des revenus des populations riveraines valorisant des produits non ligneux, éligibles à des mécanismes de financement aux producteurs.

Ces résultats²⁷ ont été complétés par une phase de terrain afin de valider le potentiel de valorisation de ces produits, cartographier les acteurs et les ressources, et évaluer les modalités minimales (logistique, infrastructure, etc.) à mettre en place dans le cadre du développement des filières adaptées et fonctionnelles. Identiquement au montage de la chaîne de valeur « cacao », une contrainte majeure réside dans le transport des ressources, générant un coût important. Le facteur décisionnel principal est donc conditionné par l'enclavement périphérique des villages et/ou des voies dégradées, peu accessibles²⁸.

²⁷ Une analyse approfondie de l'organisation des filières agroforestières bas-carbone a été réalisée, de façon à décrire (i) les étapes constituant les chaînes de valeurs, depuis la disponibilité de la ressource brute jusqu'au transport et à l'accès au marché et (ii) les considérations associées à prendre en compte d'un point de vue légal, technique, financier et administratif.

²⁸ Ainsi, il semble impossible d'atteindre un rayon d'action de plus de 50 kilomètres autour des concessions, la proximité de grands axes réduisant considérablement les risques d'échec du projet.

A noter, qu'au-delà de la création de bénéfices partagés pour les populations impliquées, ces projets agroforestiers visent aussi à lutter contre le front agricole de déforestation afin de préserver l'intégrité des concessions forestières certifiées (i.e PALLISCO), des parcs nationaux ou des réserves naturelles (i.e Réserve du Dja). La finance climat pourrait, à terme, fournir une ressource financière additionnelle permettant progressivement de s'émanciper d'une prise en charge externe des coûts de suivi et contrôles liés à la « Zéro-déforestation » du RDUE.

Ligne 2.5 : bénéfices générés par la forêt

Rappelons que pour intensifier la production, trois axes doivent être suivis : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les co-produits actuellement non utilisés par l'industrie du bois et iii) accroître les taux de prélèvement.

▪ i) Mettre sur le marché des nouvelles essences

Dans le bassin du Congo, où 6,2 millions d'hectares sont aujourd'hui certifiés « Gestion durable » (FSC®-FM et PAFC-BC confondus), le gestionnaire-exploitant est tenu, avant tout, de maintenir les capacités de production et les écosystèmes forestiers intacts (indicateur 5.1.2)²⁹.

Dans le cas contraire, les écosystèmes floristiques et faunistiques associés aux espèces exploitées seraient perturbés et ceci fragiliserait à terme, la viabilité économique des entreprises³⁰ réputées durables, avec pour conséquences possibles :

- une diminution des superficies certifiées ;
- une possible remise en question du modèle de concession certifiée « Gestion durable » pourtant jugé « exemplaire » dans le bassin du Congo, depuis deux décennies ;
- l'extension de pratiques d'exploitation non durables.

Il est donc urgent de se préoccuper de la viabilité des concessions forestières sur le temps long (au moins une rotation de 30 ans), notamment, en facilitant la diversification des essences exploitées (voir Actions du PPECF : cf. infra Ligne 2.5.6 <recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation>- le cas du Gombé³¹ à la CBG) et la requête en préparation du groupe Interholco pour mettre sur le marché de deux nouvelles essences (Kanda et Limbali), après obtention de leur certification³² Komo ³³.

²⁹ Pour y parvenir, un taux de prélèvement est calculé pour chaque essence afin d'assurer la reconstitution du stock forestier au cours d'une rotation (entre 25 et 30 ans selon le plan d'aménagement). Bien que ce taux soit censé garantir la pérennité des ressources (critère 5.6), il n'est calculé que sur une seule rotation et une valeur de reconstitution inférieure à 100 % est tolérée par les législations forestières actuelles. Ce qui à terme ne garantit plus le maintien à l'identique de la ressource ligneuse, d'autant que de nombreuses essences phares ont un faible taux de régénération.

³⁰ L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) confirme la dégradation du compte d'exploitation des entreprises forestières du bassin du Congo.

³¹ <http://www.boistropicaux.org/bois/37/gombe>

³² KOMO, créé en 1962 sous les auspices du gouvernement néerlandais, est un label de qualité 100 % volontaire et 100 % privé, destiné à l'industrie du bâtiment et au secteur des infrastructures. Ce label de qualité est largement utilisé et reconnu au niveau international..

³³ <https://www.komoquality.com/>

Si ces deux essences franchissent cette certification, le PPECF aura donc contribué à mettre trois nouvelles essences sur le marché des lamellés collés et aboutés.

- **ii) valoriser de façon éco-efficiente et directement sur les sites de transformation les co-produits actuellement non utilisés par l'industrie du bois**

Il est évident que si le modèle industriel doit évoluer vers plus d'intensification, celui-ci ne pourra être accepté que s'il offre les garanties d'une durabilité suffisante et un impact réduit sur les émissions carbone induites.

Le PPECF, par de nombreuses interventions, notamment par l'étude de la sous-filière biochar **C243**, recherche une réponse efficace à cette deuxième injonction. A noter que les premiers rapports sur l'étude de la sous-filière biochar, on fait l'objet de sévères remarques de la CgP, qui vont être remédiées par l'expertise de la société Sense Engineering³⁴.

- **iii) sur les taux de prélèvement**

L'émergence en République du Congo, d'un nouveau régime d'exploitation, dit « *en partage de production* », est motivé par une intensification des prélèvements (cf. § 4.2.1 <AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place>).

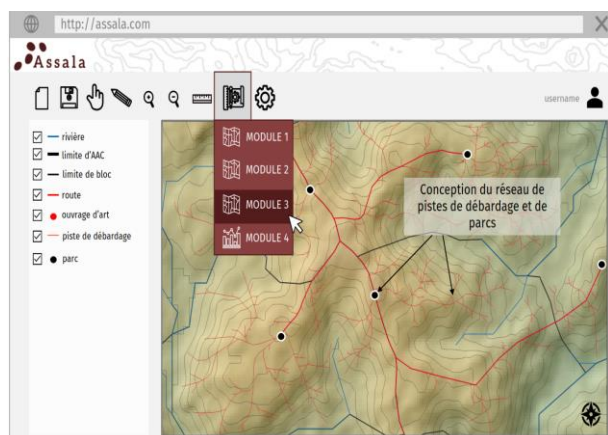
Cependant, les projections de volumes exploités ne sont aucunement garanties par la demande des marchés actuels et sont par ailleurs, largement conditionnées à l'installation de zones franches industrielles (sur le modèle de la zone de NKOK au Gabon) ainsi qu'à l'approvisionnement d'un marché domestique prêt à abandonner l'informel pour du bois à minimum légal, mais plus cher.

³⁴ <http://www.sense-eng.be/fr>

Quoiqu'il en soit, le PPECF fait actuellement un tour de table auprès des compagnies forestières certifiées, pour les inciter à contribuer financièrement à l'écriture d'un logiciel d'optimisation du réseau de pistes forestières, guidé notamment par des indices d'abondance d'essences, par poche d'exploitation, et par une réduction du kilométrage total de pistes ventilés entre pistes principales, secondaires et pistes de débardage.

**TABLEAU COMPARATIF DES DEUX PLANIFICATIONS
(ENTRE LES POINTS A ET B)**

	Unité	Projet 1	Projet 2	Ecart
Longueur totale de la route	Km	25,15	12,913	-12,237
Longueur de route à créer	Km	0	5,745	6
Longueur de route à rouvrir	Km	25,15	7,168	-18
Rendement journalier création route	Km / jour	0,250	0,250	0
Rendement journalier réouverture route	Km / jour	0,500	0,500	0
Nombre de jours de travail requis	jour	51	38	-13
Coût standard d'une équipe route ¹	FCFA / jour	1 500 000	1 500 000	0
Coût de construction route	FCFA	76 500 000	57 000 000	-19 500 000
Nombre de cours d'eau à traverser	ouvrage d'art	4	1	-3
Coût unitaire construction / réfection	FCFA / ouvrage d'art	3 000 000	3 000 000	0
Coût de construction d'ouvrages d'art	FCFA	12 000 000	3 000 000	-9 000 000
Coût d'entretien et de re-latéritage partiel pour la réouverture de route	FCFA / Km	1 000 000	1 000 000	0
Coût de latéritage partiel (30 %) pour la création route	FCFA / Km	2 000 000	2 000 000	0
Coût entretien/latérite	FCFA	25 150 000	18 658 000	-6 492 000
Coût total création / réouverture route	FCFA	113 650 000	78 658 000	-34 992 000
Volume à rouler (1 AAC)	m3	90 000	90 000	0
Nombre de grumiers (45 m ³ / grumier)	grumier	2 000	2 000	0
Distance totale de roulage	Km	100 600	51 652	-48 948
Consommation carburant d'un grumier	L/100 km	75	75	0
Prix du carburant	FCFA/L	1 142	1 142	0
Coût du roulage (hors entretien, salaire chauffeur et amortissement)	FCFA	86 163 900	44 239 938	-41 923 962
COUT GLOBAL	FCFA	199 813 900	122 897 938	-76 915 962

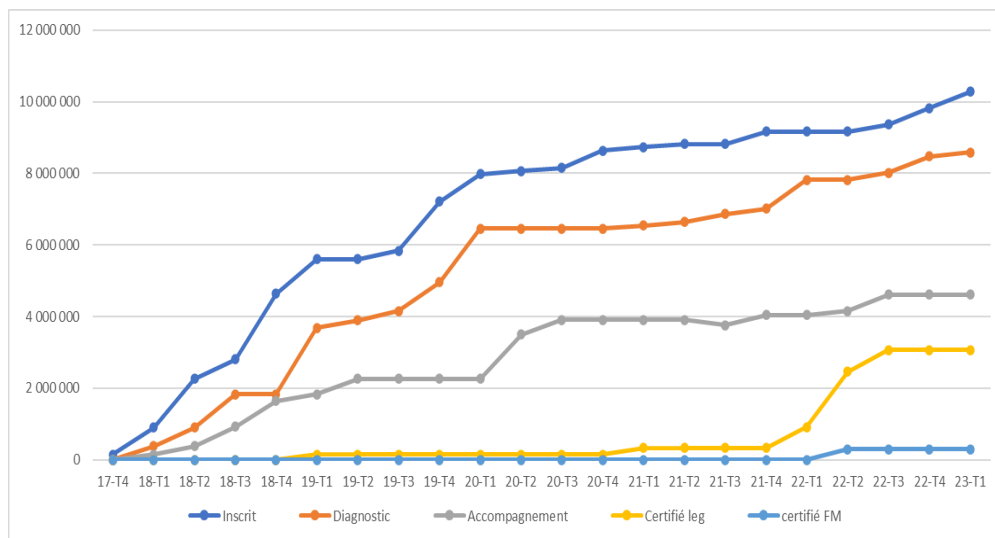


Ligne 2.5.2 : coaching (15 entreprises)

Action : appui aux entreprises dont coaching vers la certification

Un nouveau diagnostic a été réalisé courant décembre 2022 chez THANRY (STC) au Congo. Ce qui porte à 35, le nombre d'entreprises qui se sont inscrites à l'appui « coaching ». Traduit en superficie, 8.580.818 ha ont été diagnostiqués (cf. tableau synthèse ci-après). En aval de ce diagnostic, l'appui coaching s'est engagé pour 13 entreprises représentant 4.614.802 ha. Cette différence entre les surfaces diagnostiquées et les surfaces effectivement appuyées par PPECF s'explique par la difficulté pour certaines entreprises de s'engager dans le processus de certification (cofinancement du coaching entre 25 % et 50 %), notamment des investissements nécessaires.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des surfaces certifiées sous coaching.



On note que:

- Au début 2020, l'accompagnement augmente fortement puis se stabilise. Ce qui semblerait indiquer que l'offre d'appui du PPECF n'est pas adaptée à certains profils d'entreprises ;
- La plupart des entreprises engagées dans le processus ont passé leurs audits. Au total, 9 entreprises sur 13 accompagnées ont obtenu un certificat de « Légalité » pour une surface significative 3.066.850 ha ;
- Une première entreprise a été certifiée « Gestion Durable » en mai 2022, suivant la norme PAFC-BC, pour 294 829 ha de gain de surface certifiée durable ;

Au Gabon

- L'entreprise BSO a maintenu son certificat PAFC-BC à l'issue de son premier audit de surveillance (février 2023). Ceci atteste de la solidité de son certificat, aujourd'hui repris par SBL. Ainsi, BSO est la première entreprise qui aura réalisé (sur une période de près de 42 mois et malgré la crise COVID) une trajectoire complète vers le certificat de gestion durable PAFC-BC ;
- Par ailleurs, l'entreprise SBL (hors reprise BSO) a obtenu son certificat OLB en mars 2022 et s'est aussitôt engagé vers le certificat PAFC-BC, sur la base du diagnostic d'actualisation réalisé par le référent PPECF en juin 2022. La certification PAFC-BC complète de SBL est attendue fin 2023 ;
- L'entreprise gabonaise SEEF, accompagnée par GFEC, a passé un audit initial OLB en juin 2022 avec succès (certificat émis le 05/09/2022) pour un gain de 398 596 ha. Un diagnostic PPECF complémentaire sera réalisé en juin 2023 pour actualiser le plan d'action vers PAFC-BC ;
- L'entreprise Bonus Harvest, accompagnée par le bureau BFConsult, a obtenu son certificat LS le 20/07/2022, et reste en attente d'une date d'audit initial FSC®-PAFC par Bureau veritas ;
- BSG /GWI, appuyé par le bureau TERE, a obtenu en juin 2022, deux certificats de légalité Legal Source pour 3 concessions (GWI 1 et 2 et BSG Otouma). Une mission de diagnostic a été menée en octobre 2022 pour l'accompagnement vers le certificat PAFC. L'audit initial PAFC-BC est prévu en fin 2023 ;

- L'entreprise AEH (fusion de CORAWOOD et de l'entreprise GRANDE MAYUMBA) a été diagnostiquée en mars 2022. Une non objection de principe a été donnée par la KfW. Le coaching de TEREA devrait démarrer au plus vite ;
- L'entreprise KHLL développe son plan d'action avec l'appui de GFEC vers le certificat OLB. Une mission d'actualisation de son plan d'action vers PAFC-BC est prévue dans le courant du prochain trimestre, tandis que l'audit OLB devrait avoir lieu avant la fin de l'année ;
- ASI avait sollicité le changement de son bureau d'études accompagnateur. Au terme d'un processus d'attribution par appel d'offres, le bureau GFEC a été retenu pour reprendre l'accompagnement de la société ASI. Une certification OLB est attendue pour fin 2023 ;
- Le processus d'accompagnement de l'entreprise GSF a été mis en attente d'informations concernant la poursuite éventuelle du programme après 2023 et de son financement. La situation de FGGFMI est similaire ;
- TTIB prévoyait son audit de légalité en 2022 sans beaucoup plus de précision. Malgré une visite intermédiaire et de nombreux contacts par le référent PPECF, et la pression exercée pour aller au bout du processus, la situation n'évolue pas ;
- Le groupe Rimbunan Hijau, pour lequel les diagnostics et plans d'actions ont été réalisés par le PPECF en novembre 2019, est passé sous la direction d'OLAM Gabon, et s'est engagé à la certification sur la base du plan d'action établi par le diagnostic du PPECF, mais sans pour autant solliciter son appui financier ;
- Courant mars 2022, l'entreprise WOODBOIS, par l'intermédiaire du bureau SYLVAFRICA, a communiqué au PPECF, qu'elle renonçait, sans explication, à l'appui du PPECF, pour obtenir sa certification Legal Source tout en utilisant, malgré tout, le diagnostic initial réalisé par la CgP ;
- L'entreprise CDG GZES a été diagnostiquée en fin d'année 2021. L'écart entre les exigences de certification et le niveau de l'entreprise a été jugé très important. Il a été convenu que l'entreprise règle certains points avant de pouvoir bénéficier de l'appui du PPECF, qui doit également fournir une assurance sur le risque réputationnel.

Au Congo

- ROUGIER MOKABI avance de façon efficace. Les audits OLB de renouvellement et l'audit annuel 2022 ont été concluants ;
- LIKOULA TIMBER a accueilli son VIE en septembre 2020. L'audit OLB réalisé en février 2022 a donné lieu à quelques non-conformités majeures qui ont été ensuite levées. L'entreprise a obtenu son certificat en septembre 2022. Aucune décision n'a encore été prise pour l'objectif d'une certification de niveau « Gestion durable » ;
- STC (ancien Thanry Wicwood) a perdu son certificat lors du changement de propriétaire et a sollicité l'appui du PPECF pour le récupérer rapidement. Le diagnostic a été réalisé. L'avis de non objection de la KfW sera sans doute donné dans le courant du deuxième trimestre 2023.

Au Cameroun

Le diagnostic de l'entreprise SEEF-JAMES a été réalisé sur le terrain en décembre 2021 par le référent PPECF au Congo. Un audit à blanc PAFC-BC est prévu en Avril 2023. Il permettra aussi d'actualiser le plan d'action en y intégrant les UFA 08001 et 08002, pour un total de 107.972 ha.

En République de Centre Afrique

La société SEFCA qui avait déjà repoussé de douze mois, son premier audit initialement prévu en décembre 2020, a dû le repousser une nouvelle fois, compte tenu des conditions

d'insécurité qui règnent autour de la concession. L'appui du PPECF et l'accompagnement par FRMi ont donc été prolongés afin de permettre à l'entreprise de tenir ces nouveaux délais. La situation reste malheureusement inchangée et les organismes de certification ne veulent pas, pour le moment, prendre de risques en y envoyant des auditeurs.

En RDC

L'entreprise CFT, qui visait l'obtention d'une certification FSC®-FM sur 469.574ha, avait dû y renoncer en raison de l'impact de la motion FSC® n° 65 dans sa concession. Lors de l'AG FSC® de BALI, la motion 23 portée par l'ATIBT et les entreprises membres a été votée à l'issue des actions de lobbying et de négociation (cf. <Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® Régional & motion n° 65 & n 34>).

Cette motion permettra, dans un processus participatif très large³⁵, type Focus Forest, de redéfinir les IFL suivant une approche paysage (qui dépassent les limites de la concession) et une approche terrain. Ceci permettra de prendre en compte l'historique de l'exploitation forestière et la réalité écologique des paysages (fonctionnalité, état de conservation, caractère intact), notamment par cartographie satellitaire (approche carte WRI). La motion 23 est donc de nature à permettre à une entreprise comme CFT d'envisager une gestion de ses IFL de façon plus inclusive avec le développement de son exploitation forestière.

Avant la fin du PPECF, des entreprises devraient pouvoir obtenir un certificat de légalité au Gabon pour environ 700 000 ha (ASI et KHLL), STC au Congo ainsi que SEFCA en RCA si les conditions de sécurité s'améliorent dans le pays.

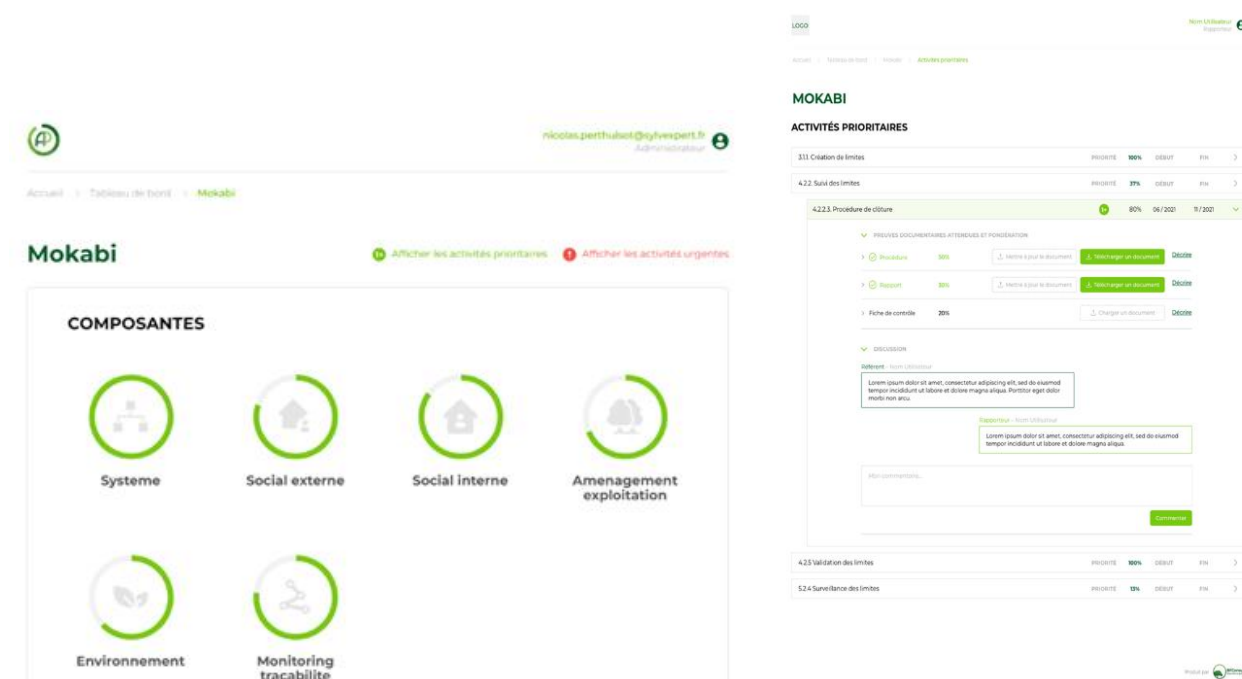
De manière optimiste, il est possible d'espérer une certification gestion durable de 5 à 6 entreprises supplémentaires avant la fin du projet pour une surface qui pourraient se situer aux environs de 1.500.000 ha.

Fonctionnement du coaching

Pour accompagner la dynamique soutenue de certifications au Gabon, le contrat du référent PPECF- Gabon a été prolongé jusqu'en fin 2023. Pour le Congo, l'appui du référent sera mobilisé « à la demande » en fonction des opportunités et des besoins de suivi.

Par ailleurs, l'application informatique « FollowAP » développée avec l'assistance technique de BFConsult, permet de suivre en temps réel, l'état d'avancement d'une entreprise et d'avoir une vision globale de toutes les entreprises d'un même pays.

³⁵ Le FSC® travaille actuellement, avec les représentants des différentes chambres, en collaboration étroite avec le Focus Forest et l'ATIBT, pour construire une méthodologie.



Exemple de présentation des données de synthèse d'une entreprise par thématique

Ainsi, les bureaux d'études rentrent progressivement leurs données dans l'application, mais encore de façon trop partielle pour certains d'entre eux, malgré les nombreuses relances de la CgP.

Perspectives

Au Gabon, la fiscalité incitative sur la taxe de superficie et l'obligation de certification, maintiennent une pression forte sur les entreprises, même si les délais ont glissé vers 2023 pour la légalité et jusqu'en 2025 pour la certification gestion durable. La dynamique de certification dans ce pays, reste donc forte, contrairement aux autres pays.

Ainsi, la composante coaching, après une longue phase d'identification et de diagnostic (période 2018/2019) est, depuis quelques mois, dans la phase d'obtention des premiers résultats (neuf certificats de « Légalité » et un certificat de Gestion durable obtenus) qu'il faudra consolider. A noter, qu'au Gabon, motivées par la fiscalité dégressive de la taxe de superficie, la totalité des entreprises qui ont obtenu une certification de légalité se sont engagées vers la certification de gestion durable avec un appui renforcé du PPECF (75 % du financement de l'appui technique au lieu de 50%). De nouveaux certificats légalité et de gestion durable sont donc attendus sinon cette année, dans le courant du premier semestre 2024.

Le tableau suivant présente au 31/03/2023, les surfaces effectivement certifiées avec l'appui direct du coaching PPECF, et les surfaces additionnelles potentielles à certifier avant fin 2024.

Certificat	Surface certifiée au 31/03/2023 (ha)	Surface additionnelle potentielle à certifier en ha (fin 24)
OLB (BV)	1 545 707	2 009 248
LS (P by N)	1 373 475	82 985
TLV (CU)	147 668	200 125
TOTAL Légalité	3 066 850	2 292 358
FSC® PAFC-BC	294 829	3 677 654

Contribution du coaching PPECF à l'évolution globale des superficies certifiées dans le bassin du Congo

Indicateurs des conventions BMZ 2015 68 203 et BMZ 2018 67 845 (PPECF II & III)	Situation actualisée des indicateurs (au 31 mars. 23)	Superficies certifiées par le coaching			Contribution du coaching à l'évolution des superficies au 31 mars. 23
		Certificat	Surface prévue (ha)	Surface certifiée (ha)	
« Les superficies certifiées selon FSC®- CW, OLB, VLG ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha. » To= 3,1 Mio. ha	Valeur Cible : +3 Moi d'ha Valeur actualisée(*) : 7,3 Moi (+ 4,2 Moi d'ha) Indicateur satisfait (140%)	Légalité			73%
		OLB (BV)	2 431 299	1 545 707	
		LS (P by N)	406 883	1 373 475	
		TLV (CU)		200 125	
		Sous total Légalité	2 838 182	3 066 850	
« Les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables » To = 5,5 Mio. ha	Valeur Cible : 5,5 Mio Valeur actualisée(*) : 6,2 Moi (+ 0,7 Moi d'ha) Indicateur satisfait	Gestion Durable			42%
		FSC® / PAFC	1 646 553	294 829	
		Total Certifiée	4 484 735	3 361 679	

(*) Situation globale dans le bassin du Congo.

Le tableau suivant présente le détail des entreprises sous coaching.

PPECF II & III – 11^{ème} rapport semestriel – octobre 22 à mars 2023

pays+BBN36	entreprise	surface	intérêt et contact	inscription	diagnostic	DNO PPECF	avis NO	AT	situation	certif légale envisagé	certificat obtenu	Objectif c
Gabon	SOM VAB	147 668	oui	1	janv-18	12/02/2018	18/04/2018	TEREA	audit TLV réalisé en 2020 sur base travail PPECF. En attente decision de l'entreprise d'aller vers FSC/PAFC	TLV	TLV	FSC
	SBL	326 985	oui	1	avr-18	31/05/2018	8/10/2018	GFEC	Accompagnement en cours. Audit OLB du 2 au 09/11/2021 positif. Certificat officiel OLB mars 2022. Actualisation PA vers PAFC fait. ANO pour PAFC validé par KFW. Audit envisagé fin 2023	OLB	OLB	PAFC
	BSO	294 829	oui	1	mai-18	01/02/2019	13/03/2019	TEREA	Accompagnement VIE - Certificat OLB obtenu. Prolongation de l'accompagnement vers PAFC/FSC validé. Audit initial décembre 2021- Audit complémentaire mars 2022 positif. Certificat PAFC 02/05/2022 sur surface étendue à 294829. Audit PAFC BC du 06 au 13/02/23	OLB	OLB	PAFC
	TTIB	239 429	oui	1	mars-18	18/05/2018	5/08/2018	TEREA fini	Accompagnement en cours. Avancée lente. Aucune progression depuis 2021 sans proposer une date d'audit. Audit interne GFEC décembre 2022. Demande PPECF de changer Certificat vers LS ou TLV. Pas de réponse. Arrêt du processus par PPECF envisagé	OLB		
	ASI	206 615	oui	1	sept-18	19/10/2018	13/12/2018	GFEC	Résiliation BFC - Mission actualisation PEF juillet 2021 Nouvelle contractualisation avec GFEC. Relance du coaching en juin 2022. Audit interne GFEC prévu mars 2023	OLB		
	SEFF	398 393	oui	1	févr-19	25/04/2019	5/06/2019	GFEC	Audit OLB prévu mars 2022 réalisé juin 2022. certificat septembre 2022. Objectif PAFC assumé. Mission d'actualisation PPECF prévu juin 2023	OLB	OLB	PAFC
	BORDAMUR Gpe RH	154 450	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB		PAFC
	TOUJOUR VERT Gpe RH	110 737	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB		PAFC
	SFIK Gpe RH	134 290	oui	1	févr-20	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB		
	CIPLAC Groupe RH	202 850							arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM			
	GW-BSG	402 462	oui	1	déc-19	02/06/2021	09/09/2021	TEREA-VIE	Recrutement VIE fait mais départ après 1 mois. Audit réalisé décembre 2021- Audit complémentaire. Certificat LS juin 2022 sur 3 concessions BSG Outouma GW1 et 2. En attente ANO PPECF pour PAFC	LS	LS	PAFC
	Bonus Harvest	128 000	oui	1	déc-19	01/02/2020	09/04/2020	BFC	accompagnement en cours. Pré audit LS 4/09/21- Audit prévu Avril 2022, repoussé juin 2022. Audit positif. Certificat LS Juillet 2022. Mission suivi PPECF juillet 2022. En attente date d'audit FSC	LS	LS	FSC
	EGG	256 683	oui	1	févr-20	30/03/2020	13/05/2020	SYLVAFRICA	Le travail réalisé est valorisé directement par EGG avec appui Sylvafrica non financé PPECF. Audit initial LS fait Octobre 2021 Certificat produit Janvier 2022. Orientation vers FSC/PAFC	LS	LS	FSC/PAFC
	SAF Gpe SUNLY/SUNRY	181 902	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	SERN Gpe SUNLY/SUNRY	142 754	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	HONGLING WOOD Gpe SU	209 153	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	AEH	435 717	oui	1	mars-22	en cours		TEREA	Création groupe AEH (fusion GMDC CORA) inscription 01/2022. renouvellement TLV CORA WOOD avril 2022. Diagnostic mars 2022- En attente DNO depuis. avec démotivation liée à l'attente		TLV	FSC
	SFBT	91 682	oui	1				GFEC	Analyse réputationnelle faite, en attente de contractualisation avec BE (précontrat signé). Pb de permis litigieux dans la CFAD. Non prioritaire			
	PROSPER SARL	82 985	oui	1	janv-21			BFC ?	En attente contractualisation. Règlement contrôle CAF février 2021 contentieux Tribunal Oyem Ok a priori (en attente de preuve). Faible volonté, faible moyen financier, approche peu éthique non prioritaire	LS		
	WOOD BOIS	100 180	oui	1	avr-21	30/12/2021		SYLVAFRICA	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait et validé. Contact perso DG et NP le 26/07/21. Processus de contractualisation arrêté par l'entreprise	LS		
	KHLL	380 489	oui	1	juin-21	27/09/2021		GFEC	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait. Accompagnement en cours par Emile. Etudes en cours. Forte motivation. Mission suivi PPECF juin 2023. Audit prévu fin 2023	OLB		FSC/PAFC
	GSF	102 874	oui	1	En attente suite PPECF			Green consul	Analyse réputationnelle finalisée	OLB		
	CDG - GZES	362 357	oui	1	déc-21			GFEC	Analyse réputationnelle réalisée Septembre 2021 Diagnostic réalisé. Entreprise très loin du niveau minimum. Restitution faite. L'entreprise doit avancer de son côté. Amélioration en cours +révision plan d'aménagement	LS		
	FG SARL-GZES	78 090	oui	1				GFEC ?	Analyse réputationnelle à réaliser			
	FTC-GZES	100 062	oui						Contact établi avec PF. Petite entreprise, petite concession			
	SUTG	232 603	oui						Echange multiple avec PF - Non prioritaire			
	GCIC	81 474	oui					ETICWOOD ?	premiers contact Aout 2021 très petite surface !			
	RFM		oui						Un contact avec le PF, pas intéressé à ce jour			
	TBNI	409 326	oui						Plusieurs contacts avec le PF +NP, pas intéressé à ce jour			
	FGGFI	150000	oui	1	En attente suite PPECF			Green consul	prise de contact fin 2022. Inscription 09/12/2022. Analyse réputationnelle à programmer	LS		
RCA	TIMBERLAND		oui						démarrage OLB seul	OLB		
	SEFCA	721 419	oui	1	juil-18	24/11/2018	13/12/2018	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM - Audit juin 2022 prévu mais repoussé pour cause d'insécurité. En attente nouvelle date	OLB		
R. Congo	SEFYD	547 026	oui	1					relance timide en sept. 2020 par l'entreprise non finalisée			
	SIFCO	621 120	oui	1	janv-19				Abandon du processus par l'entreprise			
	ASIA CONGO	803 403	oui	1	mars-19	03/03/2020		TEREA	contractualisation BE en cours après AO. Analyse réputationnelle non finalisée/manque d'info de l'entreprise. Pas de contact depuis COVID malgré très nombreuses relances PPECF	OLB		
	ROUGIER MOKABI	586 330	oui	1	févr-20	09/04/2020	13/05/2020	BFC	Accompagnement en cours - Audit LS de recertification octobre 2021 confirmé 31/12/2021	LS	LS	
	UKOULA TIM BER	525 500	oui	1	janv-20	08/05/2020	13/05/2020	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM - Audit prévu 21-28 février 2022. 3 NC majeur + 7 NC mineur. Audit complémentaire septembre 2022 positif	OLB	OLB	
	STC	461 296	oui	1	déc-22			TEREA	Inscription tardive après perte du certificat OLB en 2021, lié à changement dans les équipes de gestion. Expertise et compétence disponible. Objectif de récupération OLB puis recherche FSC Analyse réputationnelle mars 2023	OLB		FSC
RDC	BPL	199 900	oui	1					Analyse réputationnelle à faire mais risque de constats négatifs non négligeable.	OLB		
	IFCO	205 608	oui	1	juin-19			BFT/TFM ?	Arrêt de la dynamique par l'entreprise. Quelques relances et contacts mais pas de choix de BE. Départ de l'aménagiste en 2020		LS	
	BOOMING		oui						PA non encore validé	OLB		
Cameroun	CFT	236 822	oui	1	déc-19	28/02/2020			En attente décision de l'entreprise / IFL du FSC. Abandon de la certification et de la concession à CT ?		LS	FSC
	SOBOCA	40 368	oui						en attente volonté entreprise			
	DINO et fils	260 794	oui						en attente volonté entreprise			
	SEEF - JAMES	257 051	oui	1	déc-21			Appel offre	Analyse réputationnelle faite / référent Congo. Diagnostic positif. Ajout d'une UFA 08001 et 08002, pour un total de 107.972 ha. Attente réactualisation PA suite audit à blanc PAFC	OLB		PAFC BC

En résumé :

TOTAL contacté	45	11 611 676
TOTAL inscrit	35	10 284 199
Total diagnostiqué	26	8 580 818
Total en accompagnement	13	4 614 802
Total certifié légalité	9	3 066 850
Total certifié FM	1	294 829

Ligne 2.5.4 : formations EFIR

Voir supra Ligne 2.2 : <Droits des travailleurs et conditions de travail>

Ligne 2.5.6 : recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation

i) Identification de nouvelles essences

Selon les responsables commerciaux des entreprises certifiées, la demande en bois tropical n'est actuellement pas satisfaite en Europe. Il existerait donc des opportunités pour le développement d'essences moins connues : Okan et Fraké/Limba ont déjà fait leurs preuves sur le marché européen et sont désormais bien acceptées, tandis que les Movingui, Kosipo, Kanda, Limbali, Omvong/Eyoun, Gombé, Olon, disposent chacune d'un potentiel à valoriser sur ce même marché.

Dans ce contexte, le PPECF a réitéré une offre d'appui aux compagnies forestières pour faciliter la réalisation de tests d'emplois forts coûteux. Ainsi, après la compagnie CBG au Gabon qui a obtenu un appui du PPECF pour promouvoir le Gombe (cf. Contrat C222 ci-dessous), le groupe INTERHOLCO a sollicité le PPECF pour promouvoir deux essences le Kanda et le Limbali (voir supra Ligne 2.5 : <bénéfices générés par la forêt- Mettre sur le marché des nouvelles essences >).

Action 2 : actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C224 & C230	Tous	Nature+ / Gembloux Agro bio tech	263	12/01/21	27/10/21	12 mois	22/10/22
Contribution PPECF € : 116 130 (C224) & 42 525 (C230)			Budget total € : 189 655				
Principaux résultats attendus							
Analyse de l'état des populations d'arbres commerciaux exploités et à promouvoir, d'Afrique centrale. Il cadre avec les finalités des certifications prônant la « gestion durable », lesquelles exigent des concessionnaires une gestion basée sur l'amélioration continue des connaissances écologiques. Concrètement, l'intervention :							
(i) compilera des données écologiques pour 20 espèces exploitées ou LKTS,							
(ii) évaluera leur statut de vulnérabilité via un ensemble d'indicateurs exprimant les risques réels ou potentiels à long terme, et							
(iii) proposera des recommandations adaptées aux différents contextes de légalité forestière dans le bassin du Congo.							

Ce projet a permis une analyse du statut de vulnérabilité de 19 espèces exploitées pour leur bois d'œuvre. Les analyses ont mobilisé des données d'inventaires forestiers sur près de 22 millions d'hectares et sur des données issues de plus de vingt ans de recherche sur la dynamique forestière

en Afrique centrale menées par le collectif Dynafac. Un atelier de validation a eu lieu à Libreville (Gabon) en décembre 2022.

Le critère A3 de l'UICN a été majoritairement utilisé, en estimant la réduction de la population projetée, inférée ou suspectée sur 100 ans. Sur dix-neuf espèces étudiées, trois essences présentent un risque de diminution de plus de 30% de leur population et ont été classées vulnérables. Il s'agit du Kosipo (*Entandrophragma candollei*), une des deux espèces de tali (*Erythrophleum ivorense*) et de l'Ayous (*Triplochiton scleroxylon*).

Malgré que cette étude ait classé le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*) et le Doussié (*Azela bipindensis*) dans la catégorie LC (préoccupation mineure), donc non vulnérables, elles ont été incluses en annexe II³⁶ de la CITES. Ceci démontre la nécessité de réaliser périodiquement des évaluations de vulnérabilité, pour éviter des classements dans les différentes annexes de la CITES, qui pourraient manquer de réelle justification.

Ligne 2.6.1 : Etude d'impacts environnemental et social

& Ligne 2.7.4 la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts

Action 1 : appui à la production d'un guide sur les arbres d'Afrique centrale comme outil d'aide à la décision à l'aménagement (GAAC)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C185 & C186	Tous	Nature+/ Gembloux Agro- Bio Tech	220	4/06/2020	4/06/20	42 mois	16/11/23
Contribution PPECF € : 335 060 & 229 236.			Budget total € : 403 125 & 508 949				
Principaux résultats attendus							
▪ Dans un premier temps, des fiches techniques par espèce d'arbres seront élaborées. Ces fiches techniques seront disponibles en libre accès sur Internet via une base de données web ; ▪ Ce projet vise à termes la description de 500 espèces, ce qui correspond à la richesse moyenne d'une forêt d'Afrique centrale (arbres de plus de 10 cm de diamètre, concession de l'ordre de 300.000 ha). Pour la mise en œuvre du projet GAAC, ces espèces peuvent être priorisées en plusieurs catégories selon la disponibilité des données les concernant et la priorité des besoins des parties prenantes.							

Une mission de terrain a eu lieu au Cameroun et une au Gabon pour compléter la banque de photos disponibles et pour améliorer les compétences des botanistes à photographier les arbres.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le Musée Royal d'Afrique Centrale (Belgique) pour sa contribution à la description des caractéristiques technologiques et aux photographies de bois. Ainsi, à partir d'une base de données regroupe les photos disponibles pour chaque espèce sur les aspects botaniques (tronc, tranche, feuilles, fleurs, fruits, graine, plantule), un tri des plus de 10.000 photos existantes est en cours. Afin d'avoir une base de données unique, elle sera complétée par la photothèque Musée Royal d'Afrique Centrale.

Suivant le plan de travail, le tome 1 (aspects écologiques et caractères distinctifs) reprend 250 fiches d'espèces. Pour le tome 2 (technologie du bois), 75 fiches sont à présent, disponibles.

La phase 4 du travail a commencé avec l'élaboration des cartes de distribution des espèces.

³⁶ L'Annexe II est la liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé.

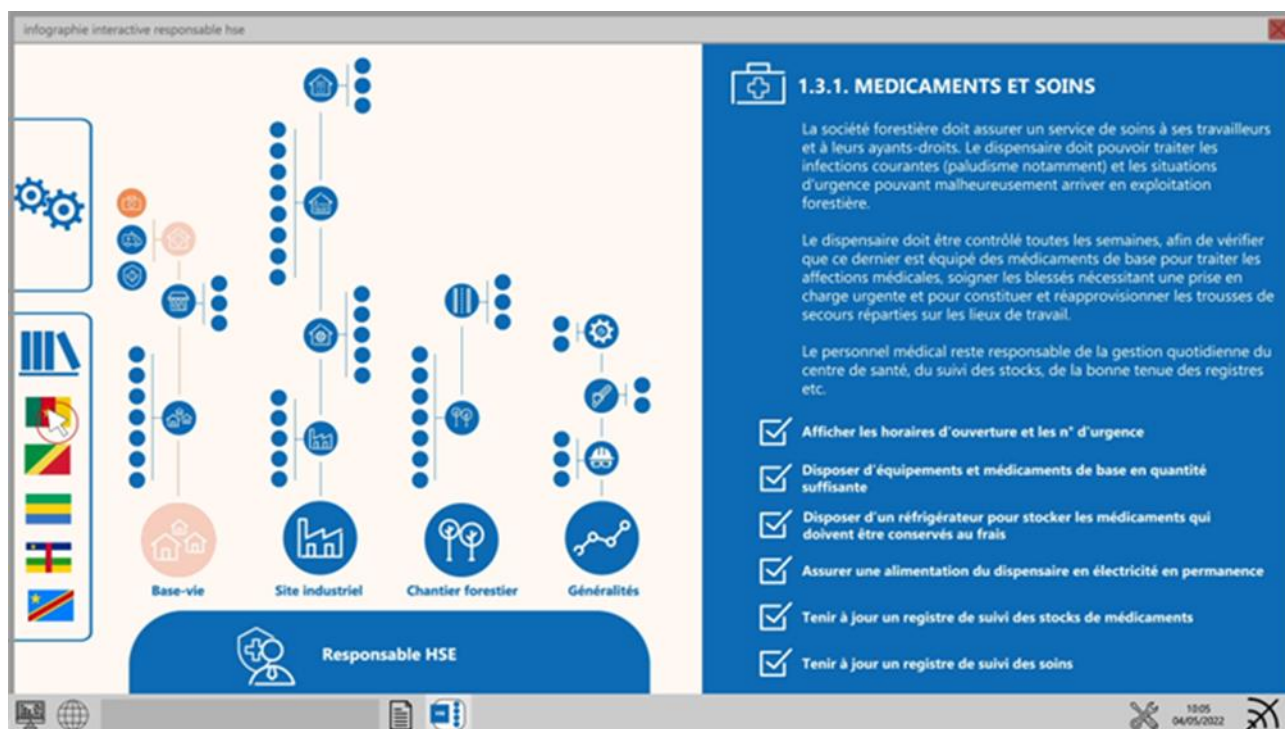
Action 2 : développement d'un guide vers la certification

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C221	Tous	Eco-Consult & Oréade Brèche	257	12/01/21	1/02/21	18 mois	26/07/22
Contribution PPECF € : 268 094			Budget total € : 268 094				
Principaux résultats attendus							
▪ installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ; ▪ de contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ; ▪ capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (Bureaux d'études, Institutions de recherche, ONGs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo.							

Le rapport semestriel précédant mentionnait déjà que le guide est à présent achevé. Ainsi, suite à l'avis de non objection [ANO n° 257 & n° 330], le guide peut être mis en ligne en trois langues (français, anglais et mandarin), sur la plateforme de l'ATIBT, après un accord convenu entre elle et la COMIFAC.

A noter que la masse d'informations contenue dans ce guide est si considérable et si dense, qu'il apparaît indispensable de fournir avec le guide de certification, des outils de consultations, dont un « fil rouge » dédié aux responsables d'une cellule de certification.

Ainsi, le bureau BFConsult, va élaborer une infographie présentant toutes les tâches de chaque responsable d'une cellule de certification, dans un « éclaté » qui permet visuellement, de les mettre en œuvre dans un ordre logique, en interface avec une documentation technique, conforme aux dernières versions des standards de certification de gestion durable et en référence continue avec le guide de certification.



Cette infographie sur les standards de certification, servira également de médium de communication vers les entreprises non certifiées, qui trop souvent pensent que la certification leur est impossible à atteindre. Autrement dit, l'outil permettra de démystifier les difficultés d'obtenir une certification et pourra inciter les entreprises non certifiées à s'engager vers l'obtention d'un premier certificat de légalité.

Ligne 2.8.2.a : développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise

Action 1 : suite³⁷ d'assistants numériques mobiles pour le monitoring EFIR des pratiques d'exploitations forestière et leurs réductions des émissions carbone associées

Voir supra Ligne 2.2 : <Droits des travailleurs et conditions de travail>

Lien de présentation de l'application

<https://youtu.be/go5VRgz7W4o>

Ligne 2.8.5b : Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils numériques dans les concessions

Action 1 : projet IDROP (drone) [Nature +, SUNBIRDS, Gembloux Agro-Bio T., CEA, CIRAD]

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C151	Pallisco /IFO	Nature+; SUNBIR; Gembloux Agro-Bio T. <u>associés</u> : CIRAD et CEA Tech	173	19/03/18	18/02/19	40 mois (+4 mois)	Sept. 2022 (covid19)
Contribution PPECF € : 196 035			Budget total € : 762 385				
Principaux résultats attendus							
▪ Un protocole "modèle" d'acquisition d'images drone transposable dans différentes entreprises pour faciliter le maintien de la certification par un outil de monitoring				▪ un logiciel de traitement d'imagerie Intelligent par drone pour la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux (iDROP)			

Pour rappel, le Projet IDROC (Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux forestiers), mené par Nature +, Sunbirds et Gembloux Agro-Bio Tech (organismes associés : CIRAD et CEA) a poursuivi l'objectif de développer une solution de télédétection drone qui devait permettre le survol de grandes surfaces forestières et de déceler des éléments contraignants pour la planification du réseau routier tels que des escarpements rocheux, des fortes pentes, des salins, marais et de larges rivières. De même, le drone devrait faciliter l'identification et le suivi de zones de forêt à Haute Valeur de Conservation (HVC) ainsi qu'un suivi des infrastructures et des perturbations du couvert forestier (suivi post-exploitation et surveillance).

³⁷ « Suite » doit être compris, comme un application comportant plusieurs modules : module EFIR, module HSE, module populations riveraines et module faune.

La qualité des interventions post-chantiers (fermeture de pistes, entretien des ouvrages de franchissement) réalisées pourrait également être évaluée.

Enfin, la détection des perturbations du couvert forestier devait également servir à surveiller l'absence de perturbations du couvert (coupes illégales de bois, effets du changement climatique) en dehors des zones d'exploitation ou comme outil de suivi des « zones essentielles » (core areas, IFL) : les produits cartographiques standardisés pouvant alors être utilisés.

Pour plus de détails sur les résultats d'IDROC/IDROP, consulter le document téléchargeable à l'URL ci-dessous :

<http://ppecf-comifac.com.w011c3fd.kasserver.com/files/documentation/Rapports%20Semestriels/Doc%2011eme%20rapport%20semestriel/Annexe%2022%20M%C3%A9mos%20d%27opportunit%C3%A9s%20de%20d%C3%A9veloppement%20de%20projets%20drones%2017-08-2022.pdf>

Action 2 : mise en place de la collecte mobile des données au niveau des scieries par les technologies RFID et code-barres - le cas de Precious Woods

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C228	Precious Woods-CEB	PROSYGMA/ ETICWOOD	283	16 juil. 21	11/10/21	6 mois	09/04/22
Contribution PPECF € : 50.000			Budget total € : 54.000				
Principaux résultats attendus							
La gestion des flux au niveau des scieries est améliorée : ▪ deux portiques sont installés à une tête de scie et deux à l'entrée d'un séchoir et programmés; ▪ la lecture des codes-barres RFID est intégrée dans les applications mobiles de l'ERP; ▪ le fonctionnement des équipements sur le terrain est testé, et le personnel formé à leur maintenance; ▪ les procédures en place sont adaptées aux nouvelles pratiques et en conformité avec les exigences de certification COC; ▪ le Suivi et évaluation est assuré au bout de 2 mois de collecte de données; ▪ le coût de l'investissement et son amortissement est évalué sur 5 ans, au regard des erreurs que le dispositif élimine.							

L'Action semble très confuse et s'écarter de ses termes de référence. Une rencontre doit avoir lieu avec le Consultant Prosygma pour recadrer l'intervention.

3.2.3 AXE III « La communication »

Actions réalisées durant la période :

Ligne 3.3 : Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC® ou PEFC dans minimum 3 pays européens.

& Ligne 3.4 : Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe et en Asie

En Europe

Action 1 : programme marketing ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C129, C130, C131 & C160	Tous	ATIBT ; STRATÉMARK	179	25/06/18	7/08/18	14 mois	Oct. 2019
C184 & C189		LINKS Europe	259	13/05/20	25/04/20	36 mois	Avril 2023
Contribution PPECF € : 560 700 (C129, C130, C131 & C160) ; 600 000 (C184 & C189)			Budget total € : 906 951 (C129, C130, C131 & C160) 747 000 (C184 & C189)				
Principaux résultats attendus							
- les bois tropicaux (y compris quelques LKTS) sont promus sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés ; - les exploitants sont incités à s'engager dans une démarche de contrôle de légalité, puis la certification ; - les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés sont sensibilisés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux ; - le bénéfice environnemental et social des bois tropicaux issus d'une gestion forestière durable est démontré auprès des relais d'opinion, aux pouvoirs publics, aux ONG et, in fine, au grand public - l'accès à une veille juridique en relation avec le RBUE et autres réglementations est facilitée ; - des outils d'aide à la décision sous forme d'algorithmes (périmètre de rentabilité, choix d'une essence, etc.) sont disponibles et mis en ligne - d'une façon générale, le programme marketing permettra à l'ATIBT de renforcer sa dimension de syndicat au service de ses adhérents.							

Le programme marketing pour la « Promotion des bois africains certifiés issus d'une gestion durable des forêts tropicales » a été initié par l'ATIBT en 2017 avec le soutien de l'Agence Française de Développement, puis à partir de 2018 de la Coopération Allemande - KfW dans le cadre du PPECF. L'ATIBT, sur ses fonds propres et au travers des cotisations spécifiques des opérateurs Fair&Precious, cofinance en partie le programme.

Si le programme marketing a pu poursuivre, sans trop de difficultés, son activité durant la pandémie, l'année 2022 a permis à la profession de se retrouver à l'occasion d'événements majeurs tels que le Carrefour International du Bois (CIB) - Forum ATIBT et l'Assemblée Générale de FSC®. Parallèlement, les acteurs de Fair&Precious ont pu reprendre leurs travaux sur la base d'un mix présentiel / distanciel pour le déroulement des Commissions Marketing, du Think Tank de l'ATIBT et autres réunions techniques de l'équipe dédié au programme marketing.

Dans le courant du second semestre 2022, à l'initiative de la cellule de gestion du PPECF et en renforcement du programme marketing, une Commission ATIBT Marketing & Biodiversité a été constituée et son animation confiée à des intervenants spécialisés. Ainsi, l'ATIBT s'est rapprochée de l'OBC (Organization for Biodiversity Certificates) afin de promouvoir une approche plus large que la composante carbone, de la contribution des entreprises engagées dans la gestion durable des forêts pour le climat et la biodiversité et pouvoir bénéficier de financements spécifiques.

Autre fait marquant du semestre : l'ATIBT s'est engagée, avec l'appui du collectif Fair&Precious sur un nouveau dossier sensible et crucial pour la filière bois tropical, celui de l'exclusion de certaines

essences commerciales par la CITES. Cette exclusion mobilise actuellement les acteurs de terrain et les scientifiques pour nuancer les décisions de la CITES, en vérifiant à une échelle plus grande, la réalité des menaces qui pèsent sur ces essences, faute de quoi le modèle économique certifié durable des opérateurs de la plateforme Fair&Precious, pourrait être compromis, avec les graves conséquences que cela pourrait occasionner sur le plan environnemental et social.

S'agissant des indicateurs globaux du programme marketing, ils confirment la dynamique³⁸ en faveur de la certification légalité et de la certification gestion durable, enclenchée par le volontarisme politique, les incitations fiscales (au Gabon) et le dispositif de coaching du PPECF.

De plus, la réalisation de 4 films et des reportages photographiques (plus de 1 000 clichés) dans les concessions offre aujourd'hui, à la plateforme Fair&Precious, un moyen de communication de premier ordre pour appuyer ses 10 engagements à travers les différents supports média qui ont été développés.

Le programme marketing continue de s'articuler autour de trois axes :

Le marketing d'image

La demande initiale des bailleurs (AFD et KfW) et des professionnels de la filière consistait, en priorité, à diminuer les attaques contre les acteurs engagés dans l'exploitation durable des forêts.

Fair&Precious a parfaitement intégré ce positionnement défensif, mais s'est aussi progressivement orienté vers une communication plus ouverte s'appuyant sur une présentation de l'exploitation forestière³⁹ comme rempart à la déforestation, et par là, un modèle protecteur des écosystèmes et une source de développement économique et social dans les zones de production.

Le marketing d'image a donc, semble-t-il, permis de modifier l'opinion publique, a priori négative sur la filière bois du Congo, vers une perception plus positive dans le maintien du couvert forestier et ses effets sur le climat et la biodiversité.

A noter que l'année 2022 a été principalement marquée par l'organisation du forum ATIBT - Fair&Precious au CIB de Nantes et la production des films et des reportages photos.

Cette stratégie repose sur l'adhésion progressive des relais d'opinion et des influenceurs, dont l'exigence principale est d'apporter la démonstration du bien fondé de nos arguments.

Pour ce, deux ambassadeurs Fair&Precious Edwige EYANG EFFA et Norbert GAMI ont apporté, dans leurs prises de parole, un soutien à la Présidente et au Directeur Général de l'ATIBT. Par ailleurs, les sollicitations des médias dans les différents pays d'Europe de l'Ouest ont pu être satisfaites notamment grâce au concours des deux anciens présidents de l'ATIBT, Robert HUNINK et Olman SERRANO.

³⁸ Les indicateurs de déroulement du programme restent en progression. Sur le plan qualitatif, on constate avec satisfaction que les médias, les relais d'opinion, les décideurs et les acteurs de la filière sont de plus en plus sensibles au bien-fondé du modèle de la gestion durable des forêts et au fait qu'il constitue une protection face à la déforestation.

³⁹ En l'absence des ressources nécessaires à l'achat d'espaces publicitaires dans les grands médias européens, l'Action consiste essentiellement à assurer une présence digitale et à démarcher les médias pour obtenir des interviews et des articles de presse. En parallèle de cette action auprès du public, le programme marketing poursuit sa sensibilisation des institutionnels, des acteurs en amont et en aval de la filière au travers de ses publications et des différentes manifestations.

Le marketing de marché

La période post covid a été très prometteuse sur le plan commercial, mais les difficultés se sont ensuite accumulées pour les entreprises : conditions logistiques, prix des carburants, contexte international, inflation, modifications des législations...

Même si le programme Fair&Precious concerne le marché européen, il convient aujourd'hui de n'en négliger aucun autre. La baisse de la demande chinoise doit interroger sur l'opportunité de développer le marché domestique africain et de développer les ventes en Amérique du Nord.

Outre les partenariats techniques, l'ATIBT a poursuivi les interactions avec les acteurs du marché pour réintroduire les bois tropicaux dans les gammes commercialisés en Europe.

Ainsi, le programme marketing s'est-il renforcé, courant mars 23, par une nouvelle subvention à l'ATIBT [C259] poursuivant l'objectif de rédiger un guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP)⁴⁰ pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo.

Le marketing d'influence

Victimes durant très longtemps d'un amalgame avec les forestiers sans scrupules, qui pillent la ressource, détruisent la biodiversité et ruinent les conditions de subsistance des populations locales, les gestionnaires certifiés sont aujourd'hui, grâce à leur collaboration avec les scientifiques et les ONG, en mesure de faire valoir leur différence.

La plateforme Fair&Precious, offre à ce titre un cadre parfaitement en adéquation avec leurs valeurs et leurs ambitions.

En effet, sous l'impulsion de l'ATIBT, des bailleurs et des partenaires, de plus en plus d'initiatives sont prises pour démontrer la nécessité de déployer le plus largement possible la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

Rappelons que la mission diplomatique conduite par l'ATIBT, à l'initiative du PPECF, a permis de réintroduire les bois tropicaux certifiés « Gestion durable » dans les appels d'offres de la SOLIDEO⁴¹ à l'occasion de la construction des ouvrages pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

De la même manière l'ATIBT a multiplié en 2022 les prises de parole dans les médias, forums et rencontres institutionnelles et professionnelles⁴² pour promouvoir la certification et le développement d'une finance « verte » afin de pérenniser le modèle économique des opérateurs, soutenir les populations et développer les services écosystémiques.

Bilan et perspectives pour 2023

Le soutien indispensable de la KfW, l'implication essentielle de la cellule de gestion du PPECF en lien avec la COMIFAC, la mobilisation exemplaire des entreprises, de l'ATIBT et de leurs partenaires et la montée en compétence des prestataires ont permis d'enregistrer des résultats très positifs sur l'ensemble des indicateurs.

⁴⁰ Lorsqu'un maître d'ouvrage souhaite utiliser les bois tropicaux dans un marché public, les difficultés de rédaction des clauses techniques particulière peuvent le décourager, en raison des difficultés techniques ou de difficultés normatives liées au RE2020 (réglementation environnementale – France), ou encore à la due diligence qu'il est nécessaire d'appliquer à cette source d'approvisionnement.

⁴¹ <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr>

⁴² Tel qu'au One Forest Summit

Mais le programme ne s'est pas contenté d'accroître la performance de ses outils existants. Il a fortement investi dans de nouvelles actions en termes de contenus, de visibilité, et d'influence :

- la réalisation de [3 films](#) (Épisode 1 : Pour une exploitation responsable - Épisode 2 : Pour la sauvegarde des écosystèmes - Épisode 3 : Pour le bien-être des populations), d'un clip et de 1 000 clichés, offre **des contenus** renouvelés, diversifiés et qualitatifs, à exploiter durant les années à venir ;
- le déroulement du forum de Nantes, à l'occasion du Carrefour International du Bois, avec 3 espaces (Fair&Precious, ATIBT et Bassin du Congo) qui ont connu une très forte fréquentation et offert aux bois tropicaux certifiés **une visibilité** totalement inédite ;
- les nombreuses prises de position de l'ATIBT et des sollicitations médiatiques, institutionnelles et techniques. Cette action **d'influence** positionne désormais le collectif Fair&Precious au cœur des enjeux de la préservation des forêts tropicales.

Cependant la fragilité de la filière reste entière. Retournement de la conjoncture économique, crises internationales, instabilité réglementaire et fiscale, difficultés logistiques ne sont que quelques-unes des difficultés auxquelles sont actuellement confrontées.

Le point clé demeure la fragilité de leur modèle économique, compte tenu des efforts nécessaires qu'elles mènent pour protéger la forêt, sa biodiversité et améliorer les conditions de vie des populations. Ces efforts seront amenés à se développer encore pour satisfaire à des normes toujours croissantes.

Les crédits « carbone » ont, à cet égard, porteurs d'espoir pour la filière et des crédits « biodiversité » pourraient aussi rémunérer les services éco-systémiques rendus.

Pour l'avenir, le programme marketing, doit continuer à s'inscrire dans la durée autour de la marque et du collectif Fair&Precious dont les cibles demeurent multiples : les institutionnels, les acteurs de la filière, les prescripteurs, les ONG, les médias, les influenceurs et bien sûr le grand public.

Dans le courant du deuxième semestre 2023, il conviendra de définir un mode de financement plus diversifié, s'appuyant à la fois sur la filière, les donateurs et les projets en liens avec la gestion durable des forêts tropicales qui ont nécessairement besoin de compétences en matière de communication pour assurer leur visibilité, et ainsi permettre un phasing out significatif de la KfW d'ici la mi-2024

3.3 Demandes de non objection (DNO) en cours

Le total du budget à charge du PPECF sur ces DNOs, suffirait à engager le solde disponible (non affecté) de la convention de financement BMZ 2018 67 845, si les ANO sont donnés pour la majorité d'entre elles, dans un délai rapide.

n° DNO	Libellé	Budget total Euros	Budget à charge PPECF Euros	Référence au cadre logique du PPECF	Avis de la COMIFAC	Date transmission à la KfW	Nombre de jours depuis transmission à la KfW	Observations / réserves	ANO KfW	Priorité	Status
349	Coaching PAFC de l'entreprise SBL	350 000	262 500	Les superficies certifiées selon FSC ou PAFC restent stables	Non objection	24/09/2022	178	Commentaires KfW traités	Accordé	+++	NO donnée
333	Préservation et multiplication des arbres monumentaux	431 000	290 500	Réalisation d'études et de plans de gestion HVC dans les concessions	Non objection	15/01/2023	65	Nouvelle version du 15 janvier 23	Accordé	0	
330	Caractérisation des métiers de la certification et interface du guide de certification	147 875	147 875	Amélioration des connaissances et de la perception de l'exploitation commerciale dans le bassin du Congo	Non objection	24/09/2022	178	Réponses aux commentaires de la KfW envoyées le 14/12/22	En attente	+++	
328	Rédaction guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo.	65 159	41 769	Promotion des bois tropicaux en Europe	Non objection	24/09/2022	178		En attente	+	
319	Upgrading de la plateforme Thémis	90 214	67 660	Axe III : la communication de la filière est renforcée (statistiques d'importations, etc.) et	Non objection	24/09/2022	178	Réponses aux commentaires de la KfW envoyées le 14/12/22	En attente	++	
318	Formation au monitoring faune	162 000	113 500	R3. Renforcer la communication sur l'exploitation responsable industrielle	Non objection	04/10/2022	168	Version modifiée pour prendre en compte les remarques de la COMIFAC le 4/10/22	En attente	+++	KfW preparation de NO
352	Programme marketing 2022-2023	517 200	458 158	La communication sur l'exploitation durable est renforcée	Non objection sous réserve cofinancement 16 %	03/11/2022	138		En attente	+++	Réponse à la KfW en attente.
354	Hotline GES	20 000	20 000	Soutien au PAFC	Non objection	21/11/2022	120		En attente	+++	Réponse à la KfW en attente.
369	Prolongation du point focal Gabon nov. 22 à oct. 23	108 500	108 500	Appui coaching aux entreprises	Non objection	30/11/2022	111		En attente	+++	NO donnée
345	Coaching groupe AEH	600 200	390 150	Appui coaching aux entreprises	Non objection	03/01/2023	77	Version modifiée avec prise en compte remarque KfW	En attente	+++	
353	Coaching groupe BSG-GWI	942 400	673 000	Appui coaching aux entreprises	En attente	10/01/2023	70		En attente	+++	Réponse à la KfW en attente.
345 v3	Coaching groupe AEH	645 200	423 900	Appui coaching aux entreprises	Non objection	06/02/2023	43	Version modifiée avec prise en compte remarques KfW	En attente	++++	KfW preparation de NO

4 Suivi évaluation de la CgP

4.1 Suivi - évaluation

4.1.1 Suivi-évaluation des interventions du programme

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation mis en place par le PPECF II, suit une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), prévoit principalement :

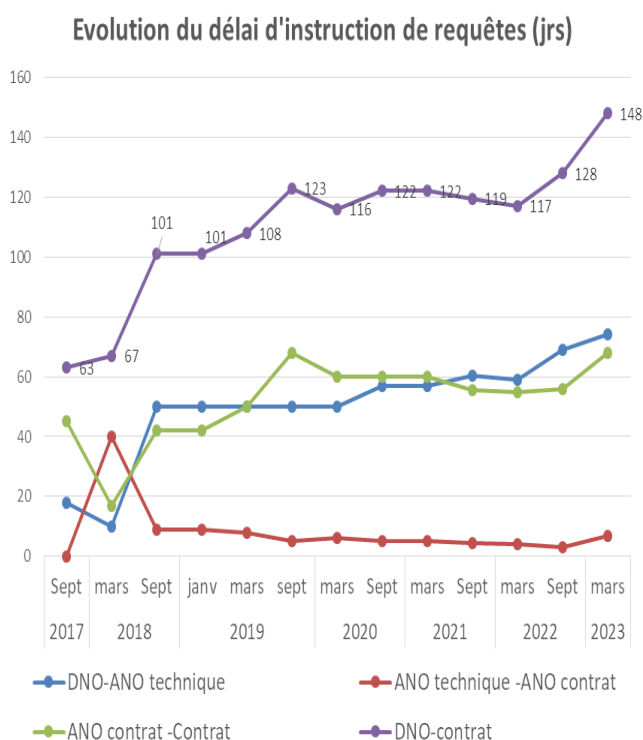
- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs) ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme.

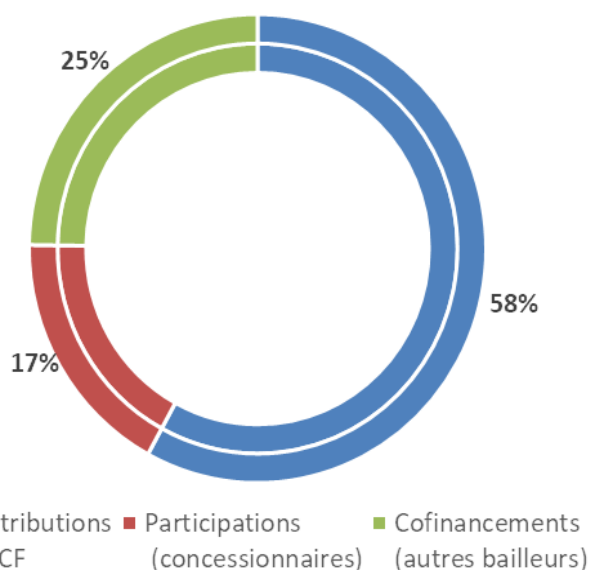
Au 31 mars 2023, le taux d'absorption budgétaire des conventions BMZ 2008667607 (reliquat) et de la convention BMZ 201568203 est estimé à 95,4 %, pour 100 % du temps écoulé, soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] proche de 1.

Pour mémoire, quelques contrats ont été transférés vers les ressources du PPECF III, et le taux d'engagement sur le budget PPECFIII est estimé à 61,2%, pour un temps écoulé de 68,9%. Soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] proche de 0,8 inférieur à 1.

S'agissant du délai d'instruction des requêtes, il est de 148 jours en moyenne (+20 jrs), contre 128 jours pendant le semestre précédent, principalement sur le segment DNO-ANO (qui nécessite en moyenne 82 jours). Le tableau des engagements au 31 mars 2023 (PPECF II et PPECF III) / Suivi des délais contractuels du PPECF II ci-dessous reprend le suivi détaillé des échéances contractuelles des interventions en cours. S'agissant du niveau des cofinancements, les estimations indiquent un apport moyen de 17 % de la part des concessionnaires et 25 % de contributions pour les autres bailleurs (valeurs stables par rapport au semestre 10).



Contributions au budget global des interventions



4.1.2 Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de renseignement des indicateurs est tenu à jour, sur la base de données collectées auprès des bureaux de certification. Ci-après, est présentée la situation actualisée des principaux indicateurs :

	valeur atteinte ou dépassée (indicateur vérifié)
	indicateur approchant la valeur recherchée
	valeur en cours d'acquisition
	valeur très faible ou indicateur non atteint

Indicateur 1 : Les superficies certifiées suivant des Standards de Gestion durable (FSC® ou PEFC/PAFC) restent stables. T0 = 5,5 Mio. Ha (FSC®)

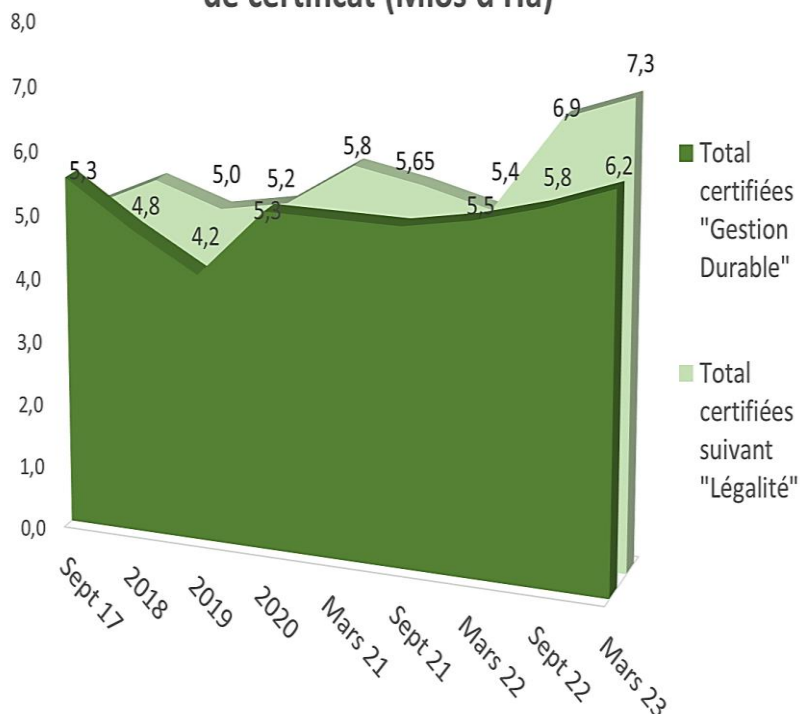
Valeur actualisée :

FSC® = 5,9 Mo ha (**en hausse**) ;
PAFC/PEFC = 891 651 ha
(**Stable**)

Total « Gestion Durable » = 6,2 Mo ha (**valeur cible atteinte à 112% du T0**)

Surface de CEB/PW en double certification FSC®/PAFC retranchée du total.

Evolution des surfaces totales certifiées par type de certificat (Mios d'Ha)



Indicateur 2 : D'ici fin 2023, les superficies certifiées Légalité (FSC®-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha. T0 = 3,1 Mio. Ha ;

Valeur actualisée :

Certifiées OLB = 4.338.620 ha (**+410.930 ha**) ; LS = 2.746.993 ha (**+123 579**) et TLV = 384.196 ha (**stable**) ; VLC/FLV (*n'existe plus, remplacé par le LS de Preferred by Nature*).

Total « Légalité » = 7.469.809 ha (+534 509 ha par rapport au 10^{ème} semestre)

(Valeur cible dépassée de 40%)

Au cours du semestre, un nouveau certificat OLB a été enregistré au Gabon, chez SEEF (398.393 ha), dans le même temps, extension du périmètre LS chez BSG/GWI (+123 579 ha) et chez Likouala Timber, puis légère réduction chez Taman Industry.

- *En RDC, la suspension du certificat LS chez CFT (220 861 ha) est maintenue.*

En cours de coaching PPECF :

--> Total diagnostiqué : 26 entreprises pour 8 011 550 ha ;

--> Total engagé au coaching : 13 entreprises pour 4 614 802 ha

--> *Total certifié à travers le coaching PPECF : 9 entreprises pour un total de 3 066 850 ha*

les sociétés SOMIVAB, BSO, SEEF, SBL, Bonus Harvest, EGG et GWI/BSG (au Gabon), Rougier MOKABI et Likouala Timber (au Congo) sont certifiées « Légalité », pour un total de 3 066 850 ha ;

parmi elles, les sociétés SBL, Bonus Harvest, BSO*, GWI, SEEF et EGG (au Gabon) se sont engagées à obtenir un certificat de « Gestion Durable », pour un potentiel de 1,5 mios d'ha.

*BSO (294 829 ha) est déjà certifiée « Gestion durable » suivant le référentiel PAFC Gabon.

Indicateur 3 : Au moins 04 standards nationaux FSC® ou PAFC /PEFC sont élaborés, testés et validés, d'ici fin 2023. T0= 0

Valeur actualisée : FSC® = 3 nouvelles normes publiées (Cameroun, République du Congo et Gabon) ; PAFC = 3 (Gabon, Cameroun, Régional)

Valeur cible atteinte à 100%

- *En plus des deux nouvelles normes nationales FSC® rendues publiques en septembre 2020 pour le Cameroun et pour la République du Congo, la nouvelle norme FSC® du Gabon a été publiée en décembre 2020.*
<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>
<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/id/426>
<https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/273>
- *Deux normes nationales PAFC sont reconnues par le PEFC (Gabon & Cameroun), ainsi qu'une norme régionale (PAFC bassin du Congo) ;*
- *En RDC, les processus pour l'élaboration des normes nationales FSC® et PAFC sont relancés.*

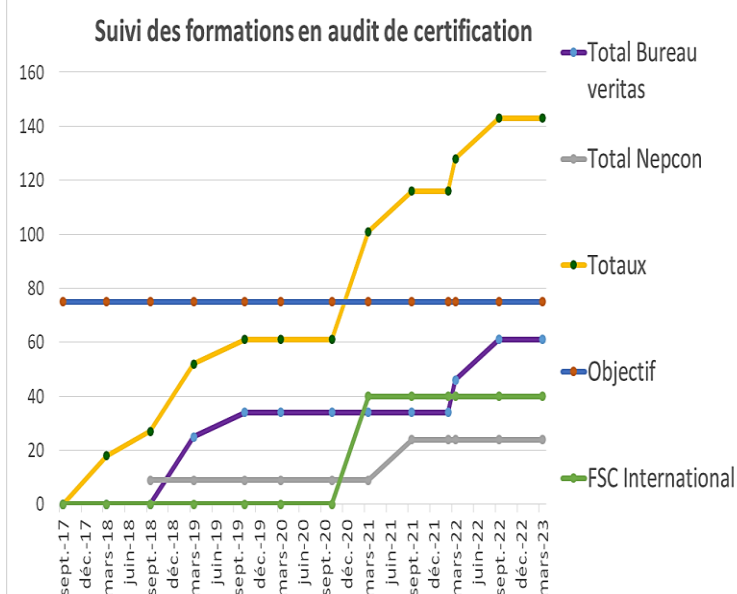
Indicateur 4 : Au moins 75 personnes sont formées d'ici fin 2023, sur les principes de certification de « Légalité » (OLB, VLC) et de « Gestion Durable » (PAFC, FSC®).

T0= Bureau Véritas, 61 personnes formées ; Rainforest Alliance, 20 personnes formées sur PPECF I.

Valeur actualisée :

Total = 143 personnes formées (valeur cible dépassée de 90%)

Pas de nouvelle formation en audit enregistrée sur le semestre.



Indicateur 6 : Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs.

T0 = 13% pour les entreprises certifiées FSC® (Juillet 2017)

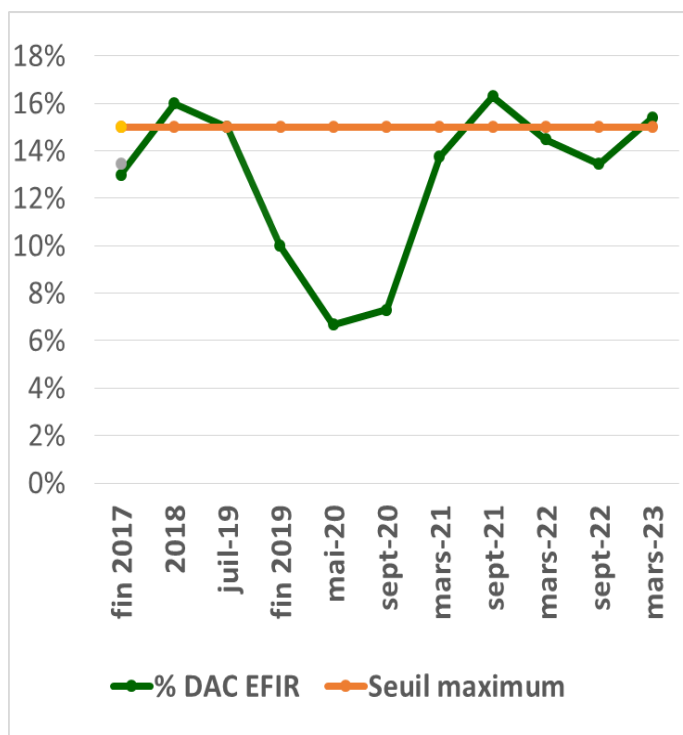
Valeur actualisée = **15%** (Seuil maximal atteint)

L'analyse des données issues des rapports d'audits montre un léger recul dans les pratiques d'exploitation : ainsi, le taux pour les Demandes d'actions correctives (DAC) EFIR et à présent rehaussé à 15 % (seuil maximal fixé pour cet indicateur), soit une élévation de 3% par rapport au semestre 10, en partie due au grand nombre de DAC EFIR émises pour la plupart des entreprises nouvellement certifiées « Gestion responsable », ou « Légalité ».

Pour rappel, depuis mai 2020, la proportion de DAC EFIR émises lors des audits de surveillance n'avait cessé d'augmenter, de façon quasi exponentielle (effet du COVID 19 ?) et avait atteint le taux de 17%, au-dessus du seuil maximal de 15%.

Cette valeur actualisée intègre TOUS les certificats de niveau « Gestion durable » FSC®, et de « Légalité » OLB et LS. Seule une entreprise certifiée TLV n'a pas été prise en compte dans l'évaluation.

Source : exploitation/synthèse des rapports public d'audit FSC®, OLB et LS (DAC et observations)



5 Tableau des engagements au 31 mars 2023 (PPECF II et PPECF III)

Engagements PPECF II au 31 mars 2023

		contractualisation								
N° de contrat	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Montant liquidé	Reliquat	transféré PPECF III	Statut
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)										
Hors contrat	Production d'un film en vue communication des concessionnaires du bassin du Congo à	mail KfW	mail KfW	ATIBT	17 670	0,5	17 670	-		Clôturé
Hors contrat	Livraison au MINFOF d'un guide de suivi de la grille des nouveaux aménagements	mail KfW	mail KfW	Nature +	5 189	0,1	5 189	-		Clôturé
Hors contrat	Organisation du premier CDO de la phase II			CgP	35 058		35 058	-		Clôturé
Hors contrat	Appui à la programmation et au plan de convergence de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine	6 270	-		Clôturé
Hors contrat	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de février 2018.	11/01/2018	170	COMIFAC	3 929	1 semaine	3 929	-		Clôturé
Hors contrat	Formation Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaîne de Traçabilité	NA	NA	Rain Forest Alliance	3 805	1 semaine	3 805	-		Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois	538	-		Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	17 354	6 mois	17 354	-		Clôturé
Hors contrat	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	7 299	12 mois	7 299	-		Clôturé
Hors contrat	Frais IM5 pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois	244	-		Clôturé
Hors contrat	Ambassade Allemagne	NA	NA	NA	876	1 journée	876	-		Clôturé
Hors contrat	Sécurité site COMIFAC	NA	NA	NA	350	12 mois	350	-		Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois	76	-		Clôturé
C006	Maintenance site web PPECF				8 100	24 mois	-			En cours
C099	Caractérisation de classes de résistance de 6 e	7/09/2015	37	ATIBT/FCBA	80 177	10 mois	80 177			Clôturé
C100	Caractérisation de classes de résistance de 6 e	7/09/2015	37	ATIBT/Tu Delft	59 200	10 mois	49 200	10 000		Clôturé
C122	Etude d'impact environnemental et social	17/11/2017	166	TEREA	0	11 mois		-		Abandonné
C123	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière	10/11/2017	167	onservation et Justice	150 000	40 mois	135 000			En cours
C124	Appui à l'émergence et à la validation du système national de certification forestière	2/02/2018	168	PEFC International	0	10 mois	-	-		Abandonné
C125	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des	23/02/2018	174	onservation et Justice	22 400	3 mois	10 055	12 345		Clôturé
C126	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois	18 095	105		Clôturé
				Total-->	436 735		391 185	22 450		

2ème semestre (16 mars 18 au 31 décembre 18)									
Hors contrat	Billets d'avions des participants à la mission SNCF au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	2 127	0	Clôturé
Hors contrat	Frais de missions du SEA pour assister à la réunion ATIBT à Paris	NA	NA	NA	945	1 semaine	945	0	Clôturé
Hors contrat	Financement de l'atelier FNUF à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	12 606	0	Clôturé
Hors contrat	Contribution à l'évènement Woodshow organisé par l'ATIBT au Gabon	23/05/2018	184	ATIBT	21 000	1 semaine	21 000	0	Clôturé
Hors contrat	Frais d'intervention de Claude Garcia pour l'atelier "Avenir de la filière bois dans le	NA	NA	Claude Garcia (CIRAF	4 060	3 jours	4 060	0	Clôturé
Hors contrat	Financement COMIFAC pour leur participation à l'évènement Woodshow au	6/06/2018	186	NA	20 010	1 semaine	20 010	0	Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 397	9 mois	5 397	0	Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	27 174	9 mois	27 174	0	Clôturé
Hors contrat	Divers frais imprévus	NA	NA	NA	4 677	7 mois	4 677	0	Clôturé
Hors contrat	Production fournitures PPECF (polos, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 306	2 semaines	2 306	0	Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	412	9 mois	412	0	Clôturé
Hors contrat	One Shot Relation Press		NA	Open 2 Europe	10 000	mois et 15 jour	10 000	0	Clôturé
Hors contrat	Atelier de relance du GTGF		NA	NA	23 005	3 jours	23 005	0	Clôturé
Hors contrat	Séminaire international SEEAC		NA	NA	6 708	4 jours	6 708	0	Clôturé
Hors contrat	Appui à l'ATIBT (prestation graphique, e-mailing dédié, conférence STTC)	NA	NA	LG Design Graphik/Bianca	28 751	9 mois	28 751	0	Clôturé
Hors contrat	Réunion PFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18			NA	18 041	1 semaine	18 041	0	Clôturé
Hors contrat	Participation Assembe atelier SEEAC	NA	NA	SEEAC	1 697	1 semaine	1 697	0	Clôturé
C127	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les	5/07/2018	182	ATIBT	772 340	22 mois	614 286	158 054	Clôturé
C129	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	26/07/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	141 204	2 796	Clôturé
C130	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	25/06/2018	179	Stratemark	177 000	24 mois	141 156		En cours
C131	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	25/06/2018	179	Links	95 700	24 mois	88 700		En cours
C132	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour	20/07/2018	183	embloux Agrobiotec	57 500	30 mois	57 500		Clôturé
C133	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement	24/07/2018	191	Nature +	180 320	20 mois	180 320		Clôturé
C134	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour	20/07/2018	183	Nature +	95 000	30 mois	95 000		Clôturé
C135	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	10/02/2018	171	ATIBT	188 000	24 mois	51 427	136 573	Clôturé

C136	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	9/08/2018	188	FSC	349 958	31 mois	349 958			Clôturé
C137	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	5/10/2018	178	TEREA	96 855	20 mois	24 086	72 770		Clôturé
C138	Etude bathymétrique de la basse Sangha	4/10/2018	196	GIE-SCVEN	21 375	1 mois	21 375	- 0		Clôturé
C139	Appui coaching vers la certification	5/10/2018	185	TEREA	146 573	20 mois	30 822			En cours
C140	Contrat audits financiers PPECF II	24/07/2018	A.O.	Bekolo&Partners	27 277	4 ans	27 277			Clôturé
C143	Lutte contre la criminalité faunique	24/10/2018	197	conservation et Justice	192 600	50 mois	142 600			En cours
C144	Optimisation rendements matières de l'exploitation forestière	22/10/2018	189	ETICWOOD	48 800	6 mois	48 800	-		Clôturé
C145	Think tank sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	208	ATIBT	29 510	3 mois	29 510	-		Clôturé
C146	Impact de la certification sur la conservation faune		206	WWF	90 000	48 mois	81 000			En cours
				Total -->	2 901 723		2 313 938	370 192	0	

3ème semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	24 139	0		Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	576	5 mois	576	0		Clôturé
Hors contrat	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	1 638	0		Clôturé
Hors contrat	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	2 729	0		Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 345	5 mois	5 345	0		Clôturé
Hors contrat	site webdesign /communication/ digitale/ enregistrement voix du programme de marketing Fair&Precious	NA	NA	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG	53 769	6 mois	53 769			Clôturé
Hors contrat	Organisation 7ème CDO	NA	NA	NA	20 912	1 mois	20 912	0		Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 163	5 mois	7 163	0		Clôturé
Hors contrat	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	1 263	0		Clôturé
Hors contrat	Participation C.Bracke atelier planification COMIFAC à Nkolandom	NA	NA	NA	2 222	1 semaine	2 222	0		Clôturé
Hors contrat	Frais divers COMIFAC (carburant, assurances...)	NA	NA	NA	788	1 mois	788	0		Clôturé
Hors contrat	Participation 14ème session FNUF du SE et juriste de la COMIFAC	23/04/2019	NA	NA	5 016	1 mois	5 016	0		Clôturé
Hors contrat	Frais pour le dédouanement des livres CAFF	NA	NA	NA	2 001	3 mois	2 001	0		Clôturé
Hors contrat	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	2 668	0		Clôturé
Hors contrat	Formation NEPCON de V.PELE	NA	NA	NA	2 289	1 mois	2 289	0		Clôturé
Hors contrat	Dédouanement drone en RCA	NA	NA	NA	13 365	2 mois	13 365	0		Clôturé

C128	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	378 250	42 mois	240 000			En cours
C142	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	6/06/2018	180	TEREA	119 200	42 mois	116 859	2 341		Clôturé
C147	Idendification EHPVal	12/12/2018	200	embloux Agrobiotec	199 375	48 mois	179 375			En cours
C149	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	13/12/2018	203	Consortium BFC	224 250	30 mois	89 900	134 350		Clôturé
C150	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	180 000			En cours
C151	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	196 035			Clôturé
C152	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	13/03/2019	213	TEREA	208 300	30 mois	128 156			En cours
C153	Test mécaniques et de durabilités	18/11/2018	193	CIRAD	50 300	30 mois	37 075			En cours
C154	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	NA	Bureau Veritas	40 000	48 mois	28 796			En cours
C155	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	13/12/2018	212	FRMi	241 961	31 mois	234 516			En cours
C156	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-CERAD...	75 728	14 mois	75 728	0		Clôturé
C158	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	24/04/2019	218	IFO	60 000	8 mois	48 000			En cours
C162	Optimalisation Elefor	30/04/2019	215	embloux Agrobiotec	100 826	48 mois	90 000			En cours
C166	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	19 500	4 mois	19 500	0		Clôturé
C167	Formation douaniers camerounais sur la certification des bois tropicaux	28/05/2019	227	ATIBT	7 600	3mois	7 130	470		Clôturé
				Total -->	2 270 225	1 816 952		137 161	0	

4ème semestre (01 juillet 19 au 31 décembre 19)

Hors contrat	Stratégie digitale/téléchargement vidéo HD			6LAB/Agent Paper	6 100	NA	6 100	0		Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	14 789	NA	14 789	0		Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	647	NA	647	0		Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	12 965	1 mois	12 965	0		Clôturé
Hors contrat	Frais H.Arnaud 7è CDO	NA	NA	NA	672	1 semaine	672	0		Clôturé
Hors contrat	Appui communication LCB	NA	NA	LCB	6 000	NA	6 000			Clôturé
Hors contrat	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	NA	2 400			Clôturé
Hors contrat	Participation COMIFAC forum Shangai	NA	NA	NA	13 224	1 mois	13 224	0		Clôturé
Hors contrat	Participation financement forum Shangai	NA	NA	ITTO	40 194	1 mois	40 194	0		Clôturé
Hors contrat	Frais technique juillet 19 Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	1 989	NA	1 989	0		Clôturé
Hors contrat	Réparation clime véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	5 488	1 mois	5 488	0		Clôturé
Hors contrat	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	6 180	36 mois	2 367			En cours

C159	Formation sécurité abattage e-learning	29/05/2019	225	ITG	19 855	5 mois	16 000			Clôturé
C160	responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et	25/06/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	144 000	0		Clôturé
C163	Logiciel "métier"	17/05/2019	209	EKWATO	30 220	5 mois	29 493	727		Clôturé
C164	Etude réduction fiscalité entreprises forestières	30/04/2019	221	CIRAD	44 995	5 mois	44 995	0		Clôturé
C165	Production charbon certifié FSC	26/02/2020	205	WALE	12 500	5 mois	12 500	0		Clôturé
C168	Refonte site internet programme marketing F&P			6LAB	48 450	12 mois	48 450			En cours
C169	Appui processus FLEGT-REDD			TFM-consulting	19 200	8 mois	19 200	0		Clôturé
C170	Relation presse média programme F&P			Open 2 Europe	204 000	24 mois	180 000			En cours
C171	Communication digitale programme F&P			Open 2 Digital	136 500	12 mois	136 500			Clôturé
C172	Analyse comparative système "légalité"	29/11/2019	233	Caroline Duhesme	9 100	2 mois	9 100			Clôturé
C175	Gestion durable UFIGA Gabon	29/11/2019	234	PROSYGMA	24 750	3 mois	22 138	2 612		Clôturé
				Total -->	804 218		769 211	3 339	0	

5^{ème} semestre (01 janvier 20 au 30 juin 20)

Hors contrat	Différence prix billet d'avion pour la mission de diagnostic au Gabon	NA	NA	NA	829	1 mois	829	0		Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	828	NA	828	0		Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	196	6 mois	196	0		Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 019	NA	7 019	0		Clôturé
Hors contrat	remboursement frais de déplacement V. Pelé réunion ATIBT	NA	NA	NA	325	1 mois	325	0		Clôturé
Hors contrat	production imprimés (photos logo F&P, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	2 668	0		Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	11 269	6 mois	11 269	0		Clôturé
Hors contrat	depenses de nettoyage (nettoyage du site webdesign /communication/ digitale/ du programme Fair&Precious	NA	NA	Bianca graphisme/LG	8 400	12 mois	8 400	0		Clôturé
Hors contrat	Appui entreprises forestières face covid-19 (FSC)	24/03/2020	256	NA	250 000	6 mois	250 000	0		Clôturé

C173	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEEF	6/06/2019	217	GFEC	192 100	30 mois	140 165			En cours
C176	Appui et maintien activités populations autochtones			CIB	68 935	20 mois	68 935			Clôturé
C177	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	41 800	4 mois	41 800	0		Clôturé
C178	Appui coaching SBL	8/10/2018	187	GFEC	184 125	25 mois	133 250			En cours
C180	Appui coaching Bonus Harvest	9/04/2020	246	BFC	205 131	23 mois	196 601			En cours
C182	Edition CAFF en mandarin			Meindert Brouwer	15 000	6 mois	15 000			Clôturé
C183	Appui coaching vers la certification du groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	412 838	25 mois	11 434	401 404		Abandonné
C184	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	84 000	36 mois	65 049		18 951	PPECF III
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	335 060	42 mois	154 227		180 833	PPECF III
C186	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	mbmoux Agro bioite	229 236	42 mois	0		229 236	PPECF III
C187	Appui coaching MOKABI	6/08/2020	242	BFC	125 800	21 mois	119 250			En cours
				Total -->	2 180 510		1 232 195	401 404	429 020	

6^{ème} semestre (01 juillet 20 au 31 décembre 20)

Hors contrat	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	NA	2 400			Clôturé
Hors contrat	Appui entreprises forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	250 000	6 mois	104 537		145 463	Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 399	6 mois	5 399			Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	305	6 mois	305			Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 748	6 mois	2 748			Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	423	6 mois	423			Clôturé
Hors contrat	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	2 413	1 mois	2 413			Clôturé
C188	Appui coaching Likouala Timber			FRMi	183 000	25 mois	176 376			En cours
C189	Developper de maniere durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciale de ses produits légaux et			ATIBT	116 000	36 mois	26 000		90 000	PPECF III
C190	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES			SEEAC	70 142	12 mois	54 424			En cours
C191	Réhabilitation 5 forages			IFO	23 761	6 mois	23 761			Clôturé
C192	Formation abattage e-learning			BFC	172 664	12 mois	69 199		103 465	PPECF III
C193	Services écosystémiques des concessions certifiées			ETICWOOD	199 443	12 mois	0		199 443	PPECF III
				Total -->	1 027 498		467 984	0	538 371	

7^{ème} semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)

Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 417	6 mois	3 417			Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	6 193	6 mois	6 193			Clôturé
Hors contrat	Abonnement annuel internet Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	NA	30	1 an	30			En cours
Hors contrat	Réparation véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	732	1 semaine	732			Clôturé
Hors contrat	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	5 600	NA	5 600			Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	756	6 mois	756			Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	190	6 mois	190			Clôturé
Hors contrat	Dépenses 8 ^e CDO PPECF	NA	NA	NA	3 334	1 semaine	3 334			Clôturé
C226	NEPCON	NA	NA	NA	4 080	1mois	4 080			Clôturé
				Total -->	24 331		24 331	0	0	

8^{ème} semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)

Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 778	6 mois	2 778			Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	774	6 mois	774			Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	8 789	6 mois	8 789			Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	38			Clôturé
Hors contrat	Dépenses Réunion SOLIDEO et COP20 (billets, perdiem...)	NA	NA	NA	30 631	1 mois	30 631			Clôturé
Hors contrat	Impression 2000 guides	NA	NA	NATURE+	4 909	NA	4 909			Clôturé
Hors contrat	Appointement pour réparations véhicules COMIFAC	NA	NA	NA	10 671	NA	10 671			Clôturé
Hors contrat	Appointement pour entreprises forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	8 161	NA	8 161			Clôturé
Hors contrat	Hommes	NA	NA	Clair-Obscur	2 000	1 mois	2 000			Clôturé
Hors contrat	Production fournitures logo PPECF	NA	NA	NA	2 852	1 mois	2 852			Clôturé
C182(2)	Edition CAFF en français			Meindert Brouwer	12 000	10 mois	9 002	2 998		Clôturé
				Total -->	83 604		80 606	0	0	

9^{ème} semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	21 822	6 mois	21 822			Clôturé
Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 095	6 mois	2 095			Clôturé
Hors contrat	Dépenses Réunion SOLIDEO et COP26 de l'ATIBT	NA	NA	NA	5 362	1 mois	5 362			Clôturé
Hors contrat	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	6 mois	2 400			Clôturé
Hors contrat	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	3 863	1 mois	3 863			Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	6 408	6 mois	6 408			Clôturé
Hors contrat	Abonnement annuel internet Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	Matthias	15	12 mois	15			Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	175	6 mois	175			Clôturé

Hors contrat	Manutention livres CAFF	NA	NA	NA	9	NA	9			Clôturé
Hors contrat	Retrait C236 FSC à la poste	NA	NA	NA	14	NA	14			Clôturé
Hors contrat	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	5 639	NA	5 639			Clôturé
Hors contrat	Dépenses 9è CDO PPECF	NA	NA	NA	3 155	1 mois	3 155			Clôturé
Hors contrat	Frais supplémentaires stratégie marketing C184 STRATEMARK	NA	NA	STRATEMARK	345	36 mois	345			Clôturé
Hors contrat	Frais d'approche STRATEMARK pour le forum ATIBT Nantes	NA	NA	STRATEMARK	4 900	1 mois	4 900			Clôturé
Hors contrat	Financement logiciel comptabilité TOM2PRO de la COMIFAC		NA		21 758	6 mois	21 758			En cours
C240	Appui doctorat FELIDYN			UL	69 300	46 mois	0			En cours
C241	back office Follow AP			BFC	16 200	18 mois	10 800			En cours
C243	Projet "Biochar"	27/04/2022	304	ETICWOOD	39 678	12 mois	39 678		107 541	PPECF III
					203 139		128 439	0	107 541	

10^{ème} semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 132	6 mois	3 132			Clôturé
Hors contrat	CIB à Nantes	NA	NA	Open 2 Europe	5 660	1mois	5 660			Clôturé
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	2 007	6 mois	2 007			Clôturé
Hors contrat	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	6 mois	2 400			Clôturé
Hors contrat	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois	76			Clôturé
Hors contrat	Abonnement Zoom annuel PPECF	NA	NA	NA	168	6 mois	168			Clôturé
Hors contrat	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	7 065	NA	7 065			Clôturé
Hors contrat	Dédouanement livres CAFF	NA	NA	NA	864	NA	864			Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	5 538	6 mois	5 538			Clôturé
					26 910		26 910	0	0	

11^{ème} semestre (01 janvier au 30 juin 23)

Hors contrat	Frais bancaires	NA	NA	NA	509	6 mois	509			En cours
Hors contrat	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	3 416	6 mois	3 416			En cours
Hors contrat	Production brochures PPECF	NA	NA	NA	838	6 mois	838			Clôturé
Hors contrat	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	2 200	NA	2 200			En cours
Hors contrat	Plaquettes COMIFAC/PPECF	NA	NA	LG Design	513	NA	513			Clôturé
Hors contrat	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	8 192	6 mois	8 192			En cours
					15 668		15 668	0	0	

TOTAL --> 9 974 561 7 267 419 934 546 1 074 932

Engagements PPECF III au 31 mars 2023

				contractualisation							
N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervent,	Date de contract.	Montant liquidé	Statut
1er semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)											
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 317	6 mois	NA	3 317	Clôturé
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	186 951	36 mois	25/04/2020	168 000	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	180 833	42 mois	29/05/2020	0	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	mbmoux Agro bioite	229 236	42 mois	29/05/2020	131 193	En cours
C189	TLP	Tous	Developper de maniere durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ces produits légaux et			ATIBT	322 000	36 mois	29/09/2020	265 741	En cours
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning			BFC	115 565	12 mois	19/10/2020	115 565	Clôturé
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV			ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	199 443	Clôturé
C194	Congo/Brazzaville	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			ATIBT	31 332	25 mois	01/11/2020	10 716	En cours
C195	Gabon	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			UFIGA	222 180	25 mois	01/11/2020	221 876	En cours
C196	RDC	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			FIB	33 332	25 mois	01/11/2020	10 716	En cours
C198	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	ATIBT	17 000	20 mois	22/01/2021	17 000	Clôturé
C199	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	Stichting Probos	75 310	20 mois	22/01/2021	51 500	En cours
C221	TLP	Concessionnaires	Guide certification forestière en Afrique Centrale			TEREA-BFC	268 094	18 mois	01/02/2021	268 094	Clôturé
C222	Gabon	Tous	Etude et test complémentaires promotion du Gombé	15/01/2021	263	CBG	112 790	16 mois	02/02/2021	101 400	En cours
C223	TLP	Tous	Analyse cycle de vie produits en bois			ESTEANA	140 900	18 mois	29/03/2021	112 000	En cours
						Total-->	2 138 283			1 676 560	
2ème semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)											
Hors contrat	TLP	STRATEMARK	Frais logistique (août-oct 21) du C184 marke	NA	NA	STRATEMARK	423	36 mois	NA	423	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 475	6 mois	NA	4 475	Clôturé
C200	TLP	Tous	Projet Thémis			LCB	12 750	20 mois	16/09/2021	3 500	En cours
C224	Tous les pays	Tous	Statut vulnérabilité espèces	12/01/2021	263	NATURE +	116 130	12 mois	27/10/2021	77 260	En cours

C225	Gabon	GWI/BSG	Appui certification GWI/BSG	9/09/2021	288	TEREA (Gabon)	151 150	26 mois	08/10/2021	59 057	En cours
C227	Gabon	BSO	Appui coaching PAFC de BSO		282	TEREA (Gabon)	317 182	26 mois	20/09/2021	229 474	En cours
C228	Gabon	Concessionnaires	Technologie RFID-codes barres	16/07/2021	283	PROSYGMA	50 000	6 mois	01/10/2021	30 000	En cours
C231	TLP	Tous	Assistance numériques de contrôle			BFC	196 625	12 mois	05/11/2021	196 625	Clôturé
C232	TLP	Concessionnaires	Appui au projet FSC-Focus Forest			ATIBT	156 713	14 mois	23/11/2021	47 014	En cours
C233	Gabon	Tous	Oils & spices for sustainable landscapes			ETICWOOD	70 157	6 mois	20/11/2021	70 157	Clôturé
C234	TLP	Concessionnaires	Formation à l'intelligence économique et fiscalité forestière			CIRAD	9 703	1 mois	05/12/2021	9 703	Clôturé
						Total-->	1 085 308			727 688	

3ème semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 055	6 mois	NA	4 055	Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Frais programme marketing C184	NA	NA	STRATEMARK	792	7 mois	NA	792	Clôturé
C230	TLP	Tous	ligneuses			UL	42 525	12 mois	16/12/2021	36 146	En cours
C235	TLP	Tous	financière			TEREA	84 600	6 mois	13/04/2022	84 600	Clôturé
C236	TLP	Tous	Services écosystémiques			FSC I&p	142 267	22 mois	20/04/2022	59 752	En cours
C237	TLP	F&P	Organisation forum ATIBT à Nantes	20/04/2022	309	ATIBT	35 519	2 mois	29/04/2022	35 519	Clôturé
C238	TLP	Tous	Réalisations films et photos F&P	12/01/2022	302	IMAGEO	89 140	5 mois	21/02/2022	89 140	Clôturé
C239	Gabon	KHLL FORESTRY	Appui coaching entreprise KHLL			GFEC	194 325	20 mois	30/03/2022	117 281	En cours
C242	TLP	Tous	Réalisation stands CIB Forum ATIB Nantes	20/04/2022	304	PUBVOLUME	62 981	2 mois	06/06/2022	62 981	Clôturé
							656 204			490 266	

4ème semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

C244	Gabon	Concessionnaires	Appui coaching ASI			GFEC	135 825	18 mois	07/11/2022	56 886	En cours
C246	Gabon	CFAD	Brigade faunes mixte			Conservation justice	122 400	24 mois	15/09/2022	40 000	En cours
C247	Gabon	Concessionnaires	Brigade faunes mixte		306	SOMIVAB	31 500	24 mois	15/10/2022	28 350	En cours
C248	TLP	ATIBT	Animation de la CCB de l'ATIBT			TEREA	16 000	7 mois	01/10/2022	16 000	Clôturé
C250	Gabon	Concessionnaires	Inventaire faune et HVC de Ngombé			IFO	110 400	12 mois	15/11/2022	88 000	En cours
C251	Brazzaville	UFA Ngombé	Inventaire faune et HVC de Ngombé			NATURE+	68 900	12 mois	21/11/2022	55 120	En cours
C252	Gabon	UFIGA	Subvention UFIGA nouveau code forestier			UFIGA	13 476	8 mois	25/11/2021	13 476	Clôturé
C253	Gabon	Bonus Harvest	Appui coaching gestion durable BH			BFC	294 375	24 mois	04/11/2022	104 915	En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 040	6 mois	NA	3 040	Clôturé
							795 916			405 787	

5ème semestre (01 janvier au 30 juin 23)											
C243	TLP	TLP	Projet "Biochar"	27/04/2022	304	ETICWOOD	107 541	12 mois	01/06/2022	50 608	En cours
C254	Gabon	SBL	Coaching SBL vers PAFC			GFEC	262 500	30 mois	13/02/2023	13 166	En cours
C255	TLP	Tous	genetiques			NATURE+	159 801	18 mois	06/03/2023	135 831	En cours
C257	TLP	Concessionnaires	Infographie métiers de la certification			BFC	147 875	15 mois	22/03/2023	21 181	En cours
C258	Gabon	PPECF	Prolongation point focal PPECF au Gabon			UFIGA	108 700	12 mois	01/11/2022	49 250	En cours
Hors contrat	TLP	PPECF/ATIBT	Réunion ATIBT/PPECF pour la phase IV	NA	NA	NA	2 516	1 journée	NA	2 516	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 630	6 mois	NA	2 630	En cours
							791 563			275 182	

TOTAL --> 5 467 273 3 575 483

Récapitulatif PPECF II

			Ratios
	Budget BMZ 201568203	8 045 469	
	Budget BMZ 200866707	303 964	
	Total --->	8 349 433	
Liquidé	7 251 751		86,9%
Engagé non liquidé	713 332		8,5%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	7 965 083		95,4%
		Total jours --- 1 440	
Temps écoulé (jours)	15/09/2017	1440	100,0%
	15/09/2021		
		1440,00	

Récapitulatif PPECF III

			Ratios
		Budget total 8 926 462	
Liquidé	3 575 483		40,1%
Engagé non liquidé	1 891 790		21,2%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	5 467 273		61,2%
		Total jours --- 805	
Temps écoulé (jours)	15/09/2021	555	68,9%
	31/03/2023		
		1440,00	

On observe que, le taux d'absorption <engagé+liquidé> [61,2 %] creuse son écart par rapport au temps écoulé [68,9 %]. Ceci s'explique :

- pour la partie <engagé>, par un allongement significatif du temps de traitement des DNO, jusqu'à l'obtention d'un avis de non objection ;
- pour la partie <liquidé>, par les grandes difficultés que rencontre le PPECF, depuis le mois de juin 2022, à faire exécuter ses ordres de paiements en euros, à travers le système bancaire UBA, lui-même soumis aux exigences toujours plus complexes du régulateur, c'est-à-dire de la BEAC.

Si un mode opératoire fluide des paiements, n'est pas retrouvé à court terme, cet écart risque d'être encore plus important, au prochain rapport semestriel.

Suivi des délais contractuels du PPECF II & III

	Délais dépassé de plus de 6 mois
	Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois
	Certificat obtenu

Contrats de coaching PPECF II & III (au 31 mars 2023)

N° Contrat	Item	Certificat "Légalité" visé	Coach	Contribut. PPECF	Contribut. concessionn.	Montant liquidé PPECF €	Date sign. du contrat	Durée Contrat (mois)	Date fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant durée (mois)	Date révisée de fin	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage Temps écoulé	%tage montant Liquidé	Statut	Observations
PPECF II																		
C137	Appui coaching SOMIVAB	TLV->	TEREA	96 855	96 855	24 086	5/12/18	20	27/07/20	4		24/11/20				25%	Certificat obtenu	
C139	Appui coaching TTIB	OLB ->	TEREA	146 573	146 572	30 822	5/12/18	30	23/05/21	4		20/09/21	19		156%	21%	En cours	
C149	Appui coaching ASI	OLB ->	BFC	222 810	224 250	89 900	15/01/19	30	3/07/21	4		31/10/21				40%	En suspend	PA révisé & nouveau coach
C152	Appui coaching BSO	OLB ->	TEREA	208 300	208 300	128 156	14/03/19	30	30/08/21	4	16	22/04/23				62%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C155	Appui coaching SEFCA	OLB ->	FRMi	241 961	223 470	234 516	11/03/19	25	30/03/21	4	6	24/01/22	15		142%	97%	En cours	Poursuite vers PAFC
C173	SEEF	OLB ->	GFEC	192 100	192 100	140 165	14/08/19	30	30/01/22	4		30/05/22				73%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C178	Appui coaching SBL	OLB ->	GFEC	184 125	184 125	133 250	6/01/20	25	25/01/22	4		25/05/22				72%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C180	Appui coaching Bonus Harvest	LS ->	BFC	205 131	205 131	196 601	25/04/20	20	16/12/21	4	4	13/08/22				96%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C183	Appui coaching du Groupe RIMBUNAN	OLB ->	GFEC	412 838	412 838	11 434	27/03/20	25	16/04/22	4		14/08/22	8			3%	Résilié	Poursuite vers PAFC
C187	Appui coaching Rougier MOKABI	LS ->	BFC	125 800	125 800	119 250	29/09/20	10	26/07/21	0	4	23/11/21	17			95%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C188	Appui coaching Likouala Timber	OLB ->	FRM	183 000	165 913	176 376	6/08/20	25	26/08/22	4		24/12/22	-	4		96%	Certificat obtenu	Clôture administrative
PPECF III																		
C225	Appui certification GWI/BSG	LS ->	TEREA	402 462	151 150	59 057	8/10/21	26	27/11/23			27/11/23		8		15%	Certificat obtenu	Clôture administrative
C227	Appui coaching vers PAFC de BSO	PAFC ->	TEREA	317 182	105 727	229 474	7/07/21	14	31/08/22			31/08/22				72%	Certificat obtenu	Poursuite vers PAFC
C239	Appui coaching de KHLL	OLB ->	GFEC	194 325	194 325	117 281	30/03/22	20	20/11/23			20/11/23		7	63%	60%	En cours	Suite du contrat C152
C244	Appui coaching de ASI	Lég.	GFEC	135 825	135 825	56 886	7/11/22	18	30/04/24			30/04/24		13		42%	En cours	Reprise C149
C253	Appui coaching de BH	GD	BFC	294 375	137 125	104 915	21/11/22	24	10/11/24			10/11/24		19		36%	En cours	Suite du contrat C180
C254	Appui coaching de SBL	PAFC ->	GFEC	262 500	87 500	13 166	13/02/23	30	1/08/25			1/08/25		28		5%	En cours	Suite du contrat C178
Total coaching -->				3 826 162	2 997 005	1 865 335							Moyenne PPECF →		120%	54%		

	Délais dépassé de plus de 6 mois
	Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois
	Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF II (en cours au 31 mars 2023)

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C006	Maintenance site web PPECF			8 100		24				NA					NA	En cours	activité permanente
C123	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon	167	14/12/2017	150 000	135 000	40	28/03/2021	4	9	22/04/22	12		129%	90%	NA	En cours	Clôture administrative en cours / Rapport final en examen par la CgP
C128	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	180	22/01/2019	378 250	240 000	42	05/07/2022	4		2/11/22		-5	113%	63%	90%	En cours	Normes et annexes disponibles
C130	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation	179	07/08/2018	177 000	141 156	38	20/09/2021	4		18/01/22	15		139%	80%		En cours	Rapport ATIBT sur le marketing 2021 disponible
C131	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	179	07/08/2018	95 700	88 700	24	27/07/2020	4		24/11/20	29		220%	93%		En cours	Rapport ATIBT sur le marketing 2021 disponible
C140	Audits financiers PPECF II	A.O.	25/10/2018	27 073	27 277	48	04/10/2022	4		1/02/23		-2	105%	101%	100%	En cours	nouveau cabinet d'audit à mobiliser
C143	Lutte contre la criminalité faunique	197	13/11/2018	192 600	142 600	50	22/12/2022	4		21/04/23		0	99%	74%	80%	En cours	Rapport Intermédiaire déc 21 disponible
C146	Impact de la certification sur la conservation faune	206	19/12/2018	90 000	81 000	48	28/11/2022	4		28/03/23		0	101%	90%	80%	En cours	Rapport Intermédiaire Sept 21 disponible
C147	Idendification EHPVal	200	07/02/2019	199 375	179 375	48	17/01/2023	4		17/05/23		1	97%	90%	72%	En cours	Rapport Intermédiaire Juil 21 disponible
C150	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	199	22/03/2019	203 018	180 000	18	12/09/2020	4	6	9/07/21	21		219%	89%	90%	En cours	Outil à vulgariser au travers de formations
C153	Test mécaniques et de durabilités	193	31/05/2019	50 300	37 075	30	16/11/2021	4		16/03/22	13		143%	74%		En cours	Rapport mars 21 disponible
C154	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	01/10/2019	40 000	28 796	48	10/09/2023			10/09/23				72%	NA	En cours	activité permanente
C158	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	218	03/05/2019	60 000	48 000	8	29/12/2019	4		27/04/20	36			80%	100%	En cours	Clôture administrative attendue
C162	Optimisation Elefor	215	21/06/2019	100 826	90 000	48	31/05/2023	4		28/09/23		6	88%	89%	63%	En cours	Rapport Intermédiaire Juin 22 disponible
C168	Refonte site internet programme marketing F&P	179	31/07/2019	48 450	48 450	12	25/07/2020	4	25	12/12/22		-4	133%	100%		En cours	
C170	Relation presse média programme F&P	179	01/04/2019	204 000	180 000	9	27/12/2019	4		NA				88%	NA	En cours	
C190	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	243	28/09/2020	70 142	54 424	12	23/09/2021	4		21/01/22	15		223%	78%	40%	En cours	Rapport de l'atelier au Congo disponible, attendu rapport de l'atelier au Cameroun
C240	Appui Doctorat FELIDYN	316	16/05/2022	69 300	-	20	06/01/2024			6/01/24		9	55%	0%		En cours	
C241	Hebergement, maintenace et gestion du back office Follow AP		16/05/2022	16 200	10 800	18	07/11/2023			7/11/23		7	61%	67%		En cours	
C243	Projet "Biochar"	304	01/06/2022	147 129	39 678	12	27/05/2023			27/05/23		2	87%	27%		En cours	Rapport intermédiaire Oct 22 disponible

	Délais dépassé de plus de 6 mois
	Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois
	Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF III (en cours au 31 mars 2023)

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C184	Programme marketing de promotion des bois africains certifiés	255	21/04/2020	186 951	168 000	36	06/04/2023			6/04/23		0	100%	90%		En cours	Rapport ATIBT sur le marketing en 2021 disponible
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	220	29/05/2020	180 833	-	42	10/11/2023			10/11/23		7	83%	0%	50%	En cours	Rapport intermédiaire août 21 disponible
C186	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	220	29/05/2020	229 236	131 193	42	10/11/2023			10/11/23		7	83%	57%	50%	En cours	Rapport intermédiaire août 21 disponible
C189	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	259	29/09/2020	322 000	231 991	36	14/09/2023			14/09/23		5	85%	72%		En cours	Rapport ATIBT sur le marketing en 2021 disponible
C194	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	31 332	10 716	25	21/11/2022	4		21/03/23		-1	103%	34%	NA	En cours	activité permanente
C195	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	222 180	221 876	25	21/11/2022	4		21/03/23		-1	103%	100%	NA	En cours	activité permanente
C196	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	33 332	10 716	25	21/11/2022	4		21/03/23		-1	103%	32%	NA	En cours	activité permanente
C198	Projet Thémis	241	22/01/2021	17 000	17 000	20	14/09/2022			14/09/22	7		135%	100%		Clôturé	Rapport intermédiaire Oct 21 disponible rapport final attendu
C199	Projet Thémis	241	22/01/2021	75 310	51 500	20	14/09/2022			14/09/22	7		135%	68%		En cours	Rapport intermédiaire Oct 21 disponible
C200	Projet Thémis	241	16/09/2021	12 750	3 500	20	09/05/2023			9/05/23		1	95%	27%		En cours	Rapport intermédiaire Oct 21 disponible
C221	Guide certification forestière en Afrique Centrale	257	01/02/2021	268 094	268 094	18	26/07/2022			26/07/22	9		148%	100%	100%	Clôturé	Rapport intermédiaire Oct 21 disponible rapport final attendu
C222	Etude et test complémentaires promotion du Gombé	268	02/02/2021	112 790	101 400	16	28/05/2022			28/05/22	11		166%	90%	70%	En cours	Rapport n°4 déc 21 disponible
C223	Analyse cycle de vie produits en bois	224	29/03/2021	140 900	112 000	18	20/09/2022			20/09/22	7		137%	79%		En cours	Aucun rapport
C224	Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale	263	27/10/2021	116 130	77 260	12	22/10/2022			22/10/22	6		147%	67%		En cours	Rapport intermédiaire août 22 disponible

Délais dépassé de plus de 6 mois

Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois

Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF III (en cours au 31 mars 2023)

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C228	Technologie RFID	283	11/10/2021	50 000	30 000	6	09/04/2022			9/04/22	12		303%	60%		En cours	Aucun rapport
C230	Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale	263	27/10/2021	42 525	36 146	12	22/10/2022			22/10/22	6		147%	85%		En cours	Rapport intermédiaire août 22 disponible
C231	Assistants numériques pour monitoring EFIR	275	03/11/2021	196 625	186 488	12	29/10/2022			29/10/22	5		145%	95%	98%	En cours	Rapport avancement n°3 oct 22 disponible
C232	Accompagnement des sociétés certifiées Focus Forest FSC	292	23/11/2021	156 713	47 014	14	17/01/2023			17/01/23		-3	120%	30%		En cours	Rapport intermédiaire juin 22 disponible
C236	Valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo	265	21/04/2022	142 267	59 752	22	10/02/2024			10/02/24		10		42%		En cours	Rapport avancement n°3 sept 22 disponible
C238	Réalisation de films et photos Fair&Precious	302	21/02/2022	84 595	53 095	4,5	06/07/2022			6/07/22	9		306%	63%		En cours	
C246	Brigade faunes mixte	306	15/09/2022	122 400	40 000	24	04/09/2024			4/09/24		17	29%	33%		En cours	
C247	Brigade faunes mixte	306	15/10/2022	31 500	28 350	24	04/10/2024			4/10/24		18	25%	90%		En cours	
C248	Animation de la Commission Carbone de l'ATIBT	NA	01/10/2022	16 000	8 000	7	29/04/2023			29/04/23		1	91%	50%		En cours	
C250	Inventaire faune et HVC de Ngombé	321	15/11/2022	110 400	88 000	12	10/11/2023			10/11/23		7	41%	80%		En cours	
C251	Inventaire faune et HVC de Ngombé	321	21/11/2022	68 900	55 120	12	16/11/2023			16/11/23		7	39%	80%		En cours	
C252	Subvention OFRGA nouveau code forestier	332	25/11/2021	13 476	13 476	8	23/07/2022			23/07/22	9		209%	100%		Clôturé	
C255	Arbres monumentaux et ressources génétiques	333	06/03/2023	159 801	135 831	18	27/08/2024			27/08/24		17	6%	85%		En cours	
C257	Infographie métiers de la certification	330	22/03/2023	147 875	21 181	15	14/06/2024			14/06/24		14	4%	14%		En cours	
C258	Prolongation point focal PPECF au Gabon	369	01/11/2022	108 700	49 250	12	27/10/2023			27/10/23		7	44%	45%		En cours	

6 Recommandations

6.1 La CgP recommande toujours de :

- soutenir la promotion de nouvelles essences à travers des tests d'emplois. Il en va de la pérennité du système actuel de concession forestière certifiée ;
- poursuivre l'élaboration d'« outils » individuels ou collectifs (logiciels métiers, centre de ressources documentaires, fiches d'évaluation environnementales, guides, modules de formation en e-learning, monitoring, etc.) ;
- continuer à améliorer la valorisation des forêts du bassin du Congo, par une approche élargie à d'autres valeurs que le bois (séquestration du carbone, promotion média de la grande faune, chimie verte, etc.) ;
- après quatre années de travail sur la revalorisation de l'image des bois tropicaux du bassin du Congo, on peut considérer que le travail sur l'image de la filière est correctement engagé, et qu'il faut aujourd'hui, la renforcer par une démarche « mise en marché » plus directe. Celle-ci devrait se concrétiser courant 2023, par des actions auprès des acheteurs publics, des prescripteurs et des grandes surfaces spécialisées dans la vente de matériaux de construction (voir l'action en cours de démarrage sur l'élaboration d'un guide pour la <Rédaction d'un guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo>)
- profiter de l'évaluation externe du PPECF pour engager une réflexion sur une phase IV du Programme.

6.2 La CgP recommande de prolonger le Programme en 2024

Au 31 mars 2023, le solde non engagé s'établit à : 1.257.765 euros

Somme des engagements au 31 mars 23 :	5.414.009 euros
Somme des DNO en cours en attente avis de non objection	2.254.868 euros
Total	7.668.877 euros (1)
Budget PPECF III	8.926.642 euros (2)
Solde non affecté au 31 mars 2023 (2)-(1)	1.257.765 euros

Par ailleurs, une revue des contrats au 31 mars 2023 montre qu'une dizaine de contrats ne pourront pas être clôturés avant décembre 2023. Contrats auxquels, il faudra sans doute ajouter quelques nouveaux contrats : 1) test de deux essences de promotion (Kanda & Limbali) ; 2) coaching SEFF (Groupe James) ; 3) coaching STC -Congo ; test de monitoring faune par la bioacoustique ; études et avenants divers aux contrats. **Soit environ quinze contrats qui s'achèveront courant 2024** (voir tableau suivant pour leur date prévisionnelle de clôture).

Identification au 31 mars 23 des contrats à clôturer en 2024							30/04/2023								
Probabilité de mise en oeuvre (gradient code couleur)							Prevision								
	Code analytique	Montant contrat (ou prévision) Euros	Date de démarrage	Durée (mois)	Liquidé €	Solde €	Janvier 23	Février 23	Mars 23	Avril 23	total	solde	Durée prévisionnelle de clôture à partir avril 23 (mois)	Date prévisionnelle de clôture (colonne P)	Date prévisionnelle de clôture en 2024 (= colonne P + 3 mois)
Contrat C236 "Procédure FSC 30-006"	R.1.1	142 267	21/02/2022	22	59 752	82 515		30 000		30 000	60 000	22 515	3	14/08/2023	
Contrat C221 "Guide de certification"	R.1.1	268 094	15/01/2023	30	242 214	25 880	15 000			10 880	25 880	0	0	30/04/2023	
Contrat C232 "Focus Forest"	R.1.1	156 173	23/11/2022	14	47 014	109 159		100 000			100 000	9 159	1	25/05/2023	
Contrat C228 "Technologie RFID"	R.1.1	50 000	16/07/2021	8	30 000	20 000		20 000			20 000	0	0	30/04/2023	
Contrat n° 257 "caractérisation des métiers de la certification"	R.1.1	147 875	15/03/2023	12	0	147 875	20 000	20 000	10 000	10 000	60 000	87 875	7	03/12/2023	03/03/2024
TDR mise en ligne et traduction "Guide de certification" [prévision]	R.1.1	175 000	01/04/2023	6	0	175 000	35 000	35 000	35 000	35 000	140 000	35 000	1	05/06/2023	
DNO n° 354 "Hotline GES versus PAFC"	R.1.1	20 000	31/03/2023	6	0	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	0	0	30/04/2023	
		959 409			378 980	580 429	75 000	210 000	45 000	90 880	425 880	154 549			
Contrat C246 "Brigade mixte LAB Ivindo"	R.2.1	122 400	15/09/2022	24	40 000	82 400	20 000	20 000	15 000	15 000	70 000	12 400	2	13/07/2023	
Contrat C245 "Appui à UNICONGO (impact nouveau régime en partage de production) "	R.2.1	35 000	Avril 23	3	0	35 000				35 000	35 000	0	0	30/04/2023	
Contrat C227 "Upgrading BSO vers PAFC"	R.2.1	317 182	20/09/2001	26	195 335	121 847	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000	41 847	3	12/08/2023	
Contrat C239 "Coaching KHLL "	R.2.1	194 325	30/03/2022	20	81 483	112 842	25 000	25 000		25 000	75 000	37 842	4	26/08/2023	
Contrat C244 "Reprise coaching ASI"	R.2.1	135 825	07/11/2022	18	17 531	118 294	20 000	20 000	20 000	10 000	70 000	48 294	6	11/11/2023	
Contrat C253 "Upgrading BH vers PAFC"	R.2.1	294 375	04/11/2022	24	61 463	232 912	15 000	15 000	15 000	20 000	65 000	167 912	14	20/06/2024	20/09/2024
Contrat C254 "Upgrading SBL vers PAFC"	R.2.1	262 500	01/03/2023	18	0	262 500			70 000		70 000	192 500	13	05/06/2024	05/09/2024
DNO n° 345 v3 "Coaching AEH"	R.2.1	423 900	30/04/2023	18	0	423 900				50 000	50 000	373 900	16	26/08/2024	25/11/2024
DNO n° 353 "Upgrading groupe BSG-GWI vers PAFC"	R.2.1	673 000	30/04/2023	18	0	673 000				60 000	60 000	613 000	16	11/09/2024	11/12/2024
		2 458 507			395 812	2 062 695	100 000	100 000	140 000	235 000	575 000	1 487 695			
Contrat C233 Filières PFNL / Huiles essentielles	R.2.4	70 157	20/11/2021	6	42 906	27 251	27 251				27 251	0	0	30/04/2023	
		70 157			42 906		27 251	0	0	0	27 251	0			

PPECF II & III – 11^{ème} rapport semestriel – octobre 22 à mars 2023

Identification au 31 mars 23 des contrats à clôturer en 2024															
Probabilité de mise en oeuvre (gradient code couleur)															
	Code analytique	Montant contrat (ou prévision) Euros	Date de démarrage	Durée (mois)	Liquidé €	Solde €	Prevision				total	solde	Durée prévisionnelle de clôture à partir avril 23 (mois)	Date prévisionnelle de clôture (colonne P)	Date prévisionnelle de clôture en 2024 (= colonne P + 3 mois)
							Janvier 23	Février 23	Mars 23	Avril 23					
Contrat C224 "Révision du statut de vulnérabilités CITES-UICN" Nature +	R.2.5	116 130	01/01/2021	24	77 260	38 870	38 870				38 870	0	0	30/04/2023	
Contrat C230 "Révision du statut de vulnérabilité CITES-UICN" Gx agrobiotech	R.2.5	45 525	01/01/2021	24	36 146	9 379	9 379				9 379	0	0	29/04/2023	
Contrat C222 "Promotion de l'essence Gombe"	R.2.1	112 790	01/01/2021	24	101 400	11 390		11 390			11 390	0	0	30/04/2023	
		274 445			214 806	59 639	48 249	11 390	0	0	59 639	0			
C231 "Assistant numérique de contrôles EFIR"	R.2.7	196 625	05/11/2021	12	186 488	10 137		10 137			10 137	0	0	30/04/2023	
Avenant contrat C231 "suite assistant numerique EFIR"	R.2.7	30 000	12/01/2023	2		30 000				30 000	30 000	0	0	30/04/2023	
		226 625			186 488	40 137		10 137	0	30 000	40 137	0			
C250 (Inventaire Faune IFO) subvention IFO	R.2.8	110 400	15/11/2022	12	88 000	22 400		22 400			22 400	0	0	30/04/2023	
C251 (Inventaire faune IFO) subvention Nature +	R.2.8	68 900	15/11/2022	12	55 120	13 780		13 780			13 780	0	0	30/04/2023	
		179 300			143 120	36 180		36 180			36 180	0			
C255 "Arbres monumentaux"	R.2.9	290 500	15/03/2023	18	0	290 500		50 000		30 000	80 000	210 500	13	31/05/2024	31/08/2024
DNO n° 318 "Formation au monitoring faune"	R.2.9	113 500	15/04/2023	12	0	113 500	40 000	15 000	10 000	10 000	75 000	38 500	4	01/09/2023	02/03/2024
	R.2.9	404 000			0	404 000	40 000	65 000	10 000	40 000	155 000	249 000	0		
Contrat C185 "Guides arbres d'Afrique centrale" [Nature +]	R.3.1	180 833	29/05/2020	42	153 000	27 833				27 833	27 833	0	0	30/04/2023	
Contrat C186 "Guides arbres d'Afrique centrale" [Gemblox Agro biotech]	R.3.1	229 236	29/05/2020	42	131 192	98 044	40 000				40 000	58 044	11	19/03/2024	18/06/2024
		410 069			284 192	125 877	40 000	0	0	27 833	67 833	58 044			
Contrat C232 "Appui au groupe focus forest"	R.3.3	156 713	23/11/2021	14	47 014	109 699	25 000	30 000	20 000		75 000	34 699	3	02/08/2023	
Contrat C223 "Analyse cycle vie bois du bassin du Congo"	R.3.3	140 900	29/03/2021	18	112 000	28 900				28 900	28 900	0	0	30/04/2023	
		297 613					25 000	30 000	20 000	28 900	103 900	193 713			
Contrat C184 appui à l'ATIBT "Marketing bois Africain en Europe" (Stratemark)	R.3.4	186 951	25/04/2020	36	147 000	39 951		39 951			39 951	0	0	30/04/2023	
Contrat C189 "Programme marketing de l'ATIBT"	R.3.4	322 000	29/09/2020	36	231 991	90 009	40 000	50 000			90 000	9	0	30/04/2023	
Contrat C199 "Plateforme Thémis" [Probos]	R.3.4	75 310	22/01/2021	24	51 500	23 810	10 000				10 000	13 810	4	11/09/2023	
Contrat C200 "Plateforme Thémis" [LCB]	R.3.4	12 750	16/09/2021	20	3 500	9 250			9 250		9 250	0	0	30/04/2023	
Contrat C238 "Imageo"	R.3.4	84 595	12/01/2022	3	53 095	31 500		40 000			40 000	-8 500	0	20/04/2023	
Contrat n° 259 guide"CCTP"	R.3.4	41 769	15/04/2023	4	0	41 769	20 000	10 000	5 000		35 000	6 769	1	19/05/2023	
DNO n° 319 "Thémis Phase II" [Probos]	R.3.4	67 660	15/04/2023	12	0	67 660	15 000	10 000	10 000	5 000	40 000	27 660	5	26/09/2023	27/03/2024
DNO n° 352 "Programme marketing 23-24"	R.3.4	466 600	15/04/2023	12	0	466 600				80 000	80 000	386 600		30/12/2023	
		1 257 635					85 000	149 951	24 250	5 000	264 201	993 434			
Contrat n° 259 "point focal Gabon"	R.3.6	98 500	rétroactif à fin novembre 22	12	0	98 500				49 250	49 250	49 250	6	30/10/2023	
		163 164			21 432	141 732	20 000	0	10 616	49 250	79 866	61 866			
DNO n° 346 audit financier années 2022 & 2023	Imprévis	23 000	30/06/2023	18	0	23 000			11 500		11 500	11 500	18		30/11/2024
		23 000							30 000		30 000				

7 Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

7.1 Préparation/suivi des DNO

Instruction de DNO par la CgP						
Rappel du processus d'instruction	n° DNO	Item	Date envoi à la KFW	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW	
Demande de financement (Bénéficiaire) ↓ Elaboration d'une grille d'évaluation préliminaire de la requête (CgP) ↓ Préparation de la DNO / Consolidation (CgP & Bénéficiaire) ↓ Soumission de la DNO à la KFW pour non objection (CgP) ↓ Suivi des ajustement/modifications éventuellement demandés (CgP, KFW/COMIFAC, Bénéficiaire) ↓ Contractualisation (CgP, KFW/COMIFAC, bénéficiaire)	→Rejet	369	Prolongation du point focal Gabon nov. 22 à oct. 23	30/11/22	09/12/2022	13/03/2023
		354	Hotline GES : Service d'accompagnement dans l'utilisation des outils carbone et GES	21/11/22	09/12/2022	28/03/2023
		353	Appui coaching vers la certification PAFC pour BSG et GWI	10/01/23	En attente	En attente
	→Rejet	352	Poursuite du programme marketing Fair&Precious	11/10/22	2/11/2022	En attente
		350	Upgrading BH vers PAFC-BC	13/09/22	23/09/2022	2/11/2022
		349	Upgrading SBL vers PAFC-BC	7/09/22	23/09/2022	16/12/2022
		348	Avenant au contrat C231	11/08/22	23/09/2022	12/01/2023
	→ Rejet	345	Coaching AEH	5/09/22	02/11/2022	27/03/2023 Sous réserve
		333	Préservation et multiplication des arbres monumentaux	20/08/22	23/09/2022	16/01/2023
		332	Appui à UFIGA nouveau code forestier & ordonnance climatique	14/07/22	23/09/2022	26/10/2022
		330	Caractérisation des métiers de la certification forestière et accès facilité aux outils dédiés	8/06/22	23/09/2022	01/03/2023
		328	Rédaction d'un guide pratique d'aide à la rédaction des CCTP	18/07/22	23/09/2022	15/03/2023
		321	Inventaire de la faune sauvage et des HVC types I, II et III, dans l'UFA Ngombé	5/07/22	23/09/2022	21/10/2022
		319	Upgrading plateforme Themis	25/7/22	23/09/2022	24/02/23
		318	Suite d'assistants numériques pour le monitoring de la faune en concession certifiée	24/05/22	23/09/2022	En attente
	301	Reprise du coaching pour l'entreprise ASI	11/11/21		26/10/2022	

7.2 Participation de la CgP aux réunions

Durant la période d'octobre 2022 à mars 2023, la CgP a assisté aux réunions suivantes :

N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
098	Douala 21 au 25 Octobre 2022	Réunion sous régionale de préparation des négociations des pays à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	Eric DASSIE	COMIFAC et partenaires	- Examen des enjeux de la Conférence des Parties (CdP 27) de Sharm El-Sheikh ; - examen de l'ordre du jour proposé pour la COP 27 ; - état de mise en œuvre de la feuille de route et des recommandations issues de l'atelier sous régional de décryptage des résultats de la 26^e Conférence des Parties à la Convention Climat tenu à Kigali au Rwanda ; - définition d'une stratégie de participation des pays membres de la COMIFAC à la COP 27.
099	Gabon 07 au 12 Février	Participation à la formation d'UFIGA du module EFIR assistant numérique de contrôle	Romain LORENT	Concessionnaires membres de l'UFIGA	Appréciation de la formation et de l'intérêt des bénéficiaires ;
100	13 au 18 Février 2023	Participation à l'atelier de planification annuelle PTBA 2023 de la COMIFAC	Eric DASSIE	COMIFAC et partenaires	- Examen du niveau d'atteinte des résultats du PTBA 2022; - Consolidation de la matrice de « planification opérationnelle 2023 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC » et des coûts financiers; - Discussions et orientations pour les prochaines étapes; - opportunités de coopération dans la mise en œuvre du Plan de convergence.
101	Paris 23 au 24 janvier	Réunion de discussion de la CgP	Romain LORENT		Echanges avec les partenaires du PPECF sur les orientations du PPECF

102	Gabon 1 au 2 Mars 2023	Participation au « <i>One Forest Summit</i> »	Romain LORENT	Etat du Gabon, BMZ, Partenaires	▪ Echanges/débats de haut niveau entre chefs d'États, dirigeants d'organisations internationales, institutions financières, représentants du secteur privé, ONG internationales, ▪ Organisation d'une journée de discussion entre la délégation du Ministère de la coopération Allemande, et un panel de personnes pour lui présenter, à travers des échanges, une prospective du secteur forestier en Afrique centrale, fonction des menaces et des opportunités <i>Le PPECF a été désigné pour organiser cette réunion, en collaboration avec la GIZ.</i>
103	Douala 19 au 23 mars 2023	Atelier restreint de décryptage des 3 grands cadres mondiaux (Biodiversité, Climat et Désertification) et de consolidation des indicateurs de l'OFAC	Eric DASSIE	OFAC, CIFOR, COMIFAC et partenaires	▪ revue des cadres de suivi des 3 grandes conventions de RIO et les mécanismes actuels de production des rapports nationaux (Cas du Cameroun) ; ▪ détermination des mécanismes de collecte de données des 3 conventions pour identifier des potentielles synergies tant au niveau national qu'au niveau régional ; ▪ examen des potentiels liens existants entre ces cadres dans le but d'harmoniser la production de l'information et alléger la collecte de données pour le suivi et rapportage spécifique au Cameroun ; ▪ Consolidation du set d'indicateurs de l'OFAC en s'appuyant sur les résultats le décryptage des cadres de suivis des 3 grandes conventions de RIO ; ▪ Proposition des améliorations dans le processus de collecte de données de l'OFAC, et autres instruments de rapportage existant au niveau national.

7.3 Missions de diagnostic dans le cadre du coaching PPECF

Entreprise	Pays	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW
Société Thanry Congo	Rép. du Congo	461 296	1 ^{er} Déc. 2022	Alain TIOTSOP	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
Total superficies diagnostiquées sur le semestre (Ha)		461 296				
Total superficies admises au coaching sur le semestre : <i>ANO obtenus pour les coachings BH ; AEH ; SBL ; et pour la reprise du coaching chez ASI.</i>		897 192				